

MÉTHODISTE UNIE RÉVISÉ PRINCIPES SOCIAUX

Un appel mondial méthodiste uni à l'action sociale

(La Conférence générale 2024)

Capter l'esprit wesleyen de sainteté sociale et éthique action, plus de 4 000 Méthodistes Unis du monde entier participé à un processus de huit ans visant à examiner et à mettre à jour le Principes sociaux méthodistes unis. Achevé en 2020, ce le nouveau projet de document reflète la réponse des Méthodistes Unis à problèmes sociaux les plus urgents d'aujourd'hui et est en attente d'adoption à La Conférence générale 2024.

**Principes Sociaux
De L'Église
Méthodiste Unie**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
PRÉAMBULE	6
COMMUNAUTÉ DE TOUTE LA CRÉATION	9
Préface	9
Création en Péril	9
A. Destruction des Écosystèmes	9
B. Réchauffement de la Planète et Changement Climatique	10
C. Dépendance aux Combustibles Fossiles	10
Intendance de la Création	10
A. Racisme Environnemental	11
B. Politiques et Pratiques Durables	11
C. Justice Alimentaire	12
D. Prendre Soins de toutes les Créatures	12
E. Protéger l'Espace	13
F. Affirmer la Science et la Sagesse Traditionnelle	13
LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE	15
Préface	15
Défis Économiques	15
A. Mondialisation	15
B. Pauvreté et Inégalité de Revenu	16
C. Traite des Êtres humains et Esclavage	16
D. Détournement de Fonds Publics, Pots-de-vin et Corruption	16
Justice Économique	17
A. Consumérisme Responsable	17
B. Élevage et Production Agricole	18
C. Dignité du Travail	18
D. Sabbat et Période de Renouveau	19
E. Responsabilité des Entreprises	19
LA COMMUNAUTÉ SOCIALE	22
Préface	22
La Communauté Nourricière	22
A. La Famille	22
B. Personnes Célibataires	23
C. Sexualité Humaine	23
D. Mariage	23
1. Mariage d'Enfants	23
2. Polygamie	24

3.	Divorce.....	24
	Autres Questions Sociales.....	24
A.	Toxicomanie, Alcool et Tabac.....	24
B.	Intimidation et Autres Formes de Violence.....	25
C.	Colonialisme, Néo-colonialisme et leurs Conséquences.....	25
D.	Mort dans la Dignité.....	26
	1. Soins Fidèles aux Mourants.....	26
	2. Euthanasie et Suicide.....	27
E.	Jeu de Hasard.....	27
F.	Égalité des Sexes et Diversité.....	28
G.	Technologies des Médias et de la Communication.....	28
H.	Pornographie.....	29
I.	Expérimentation et Recherche Médicales.....	29
J.	Dons et Transplantations d'Organes.....	29
K.	Santé en matière de Reproduction et Avortement.....	30
L.	Racisme, Ethnocentrisme et Tribalisme.....	31
M.	Harcèlement Sexuel, Abus et Agression.....	31
	LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE.....	34
	Préface.....	34
	Responsabilités du Gouvernement.....	34
A.	Église et Gouvernements.....	34
B.	Désobéissance Civile.....	35
C.	Justice Réparatrice.....	35
D.	Peine de Mort.....	36
E.	Justice Pénale.....	36
F.	Guerre et Service Militaire.....	37
	Droits Fondamentaux et Libertés.....	38
A.	Soins de Santé.....	38
B.	Enfants et Jeunes.....	39
C.	Les Aînés et le Vieillessement.....	39
D.	Femmes et Filles.....	40
E.	Hommes et Garçons.....	40
F.	Communautés Autochtones, Indigènes et des Premières Nations.....	41
G.	Migrants, Immigrants et Réfugiés.....	41
H.	Personnes Handicapées.....	41
I.	Orientations Sexuelles et Identités de Genre.....	42
J.	Minorités Religieuses.....	42

AVANT-PROPOS

L'Église Méthodiste Unie, y compris ses prédécesseurs, s'est engagée depuis longtemps en faveur de la justice sociale. Ses membres ont souvent pris position sur des questions controversées liées à des principes chrétiens. En plus d'accomplir des actes de miséricorde, le fondateur du Méthodisme, John Wesley, a dénoncé l'abus des animaux, l'exploitation des pauvres et le traitement des êtres humains comme biens personnels. Suivant ainsi Wesley, certains des tout premiers Méthodistes s'engageaient déjà contre le commerce des esclaves, la contrebande et la cruauté des traitements infligés aux prisonniers. De même, les Frères Unis ont fermement condamné l'esclavage.

En 1908, l'Église Épiscopale Méthodiste a été la première à adopter un Credo social qui appelait à « l'égalité des droits et à une justice complète pour tous les hommes dans tous les domaines de la vie ». Au cours de la décennie suivante, l'Église Épiscopale Méthodiste du Sud et l'Église Protestante Méthodiste ont à leur tour adopté des déclarations similaires. L'Église Évangélique des Frères Unis accepta en 1946 une déclaration portant sur les Principes sociaux lors de l'union des Frères unis et de l'Église Évangélique. En 1972, quatre ans après la fusion entre l'Église Méthodiste et l'Église Évangélique des Frères Unis en une Église Méthodiste Unie, la Conférence Générale de l'Église Méthodiste Unie adopta une nouvelle version des Principes sociaux qui a été modifiée en 1976, et depuis lors, par chacune des Conférences Générales suivantes. En 2008, la Conférence Générale a ajouté une litanie d'accompagnement pour le Credo social.

Les Principes sociaux ne s'inscrivent pas dans la loi de l'Église. Les Principes sociaux représentent plutôt les efforts fournis dans la prière et la réflexion par les délégués de la Conférence Générale pour aborder les problèmes du monde contemporain à partir d'un fondement biblique et théologique solide, conforme aux meilleures de nos traditions méthodistes unies. Les Principes sociaux sont donc un appel à la fidélité et à l'engagement social et sont destinés à être instructifs et persuasifs dans un esprit prophétique au meilleur de sa forme. Ils appellent par ailleurs tous les membres de l'Église Méthodiste Unie à témoigner de leur foi et de leurs actes, tout en demeurant dans la prière et la réflexion. (cf. ¶ 509.)

Les Principes sociaux constituent également un document en évolution. Reconnaisant les changements importants qui ont eu lieu au sein de l'Église Méthodiste Unie au cours des cinquante dernières années, y compris les développements importants en Afrique, en Europe et aux Philippines, la Conférence générale de 2012 a demandé que les Principes sociaux soient révisés pour en accroître les fondements théologiques, la clarté et leur pertinence dans le contexte mondial. Pour accomplir cette tâche, le Conseil Général Église et Société a d'abord sollicité des commentaires et des conseils par le biais de consultations tenues dans chacune des cinq juridictions des États-Unis et dans une majorité des Conférences Centrales. La première ébauche des Principes sociaux révisés a été élaborée par six équipes de rédaction, dont les membres reflétaient la grande diversité de l'Église. Par la suite, une équipe de révision éditoriale a mis au point d'autres ébauches à partir des commentaires reçus par le biais de sondages en ligne, de consultations approfondies avec des conférences centrales et annuelles et de commentaires sollicités auprès d'universitaires et d'évêques méthodistes unis, d'organismes de l'église et de dirigeants de l'ensemble de la dénomination.

Notes de rédaction spéciales

Le terme « nous », dans l'ensemble des Principes sociaux, fait spécifiquement référence à la Conférence Générale et plus en général aux membres de l'Église Méthodiste Unie. Sauf indication contraire, le terme « Église » se réfère spécifiquement à l'Église Méthodiste Unie plutôt que, par exemple, à l'Église universelle.

PRÉAMBULE

Nous, ceux qu'on appelle les Méthodistes Unis, affirmons notre foi en le Dieu vivant, qui a créé tout ce qui est et l'a appelé bon et a créé les êtres humains à sa propre image. Nous rendons grâce pour Jésus-Christ, incarnation de l'amour de Dieu et de notre Sauveur, qui rachète et guérit notre relation avec Dieu. Nous avons confiance dans les mouvements du Saint-Esprit, transformant des vies humaines et la création entière. De plus, nous déclarons notre foi que la grâce de Dieu est accessible à tous et que « ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni le présent ni l'avenir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur » (Ro. 8, 38-39).

Dès le début, Dieu nous a appelés à faire alliance, liés avec Dieu, les uns avec les autres et avec la création merveilleusement diverse de Dieu. En outre, Dieu nous a appelés à vivre avec amour dans ces relations et à être les gardiens du monde créé par Dieu, à nous occuper de son jardin. En faisant notre part en prenant soin de la création, nous permettons à toutes les autres parties de la création de remplir leurs rôles distinctifs dans la relation d'alliance avec Dieu (Ge. 2, 7-15). Selon le commandement de Jésus, nous devons nous aimer les uns les autres: « Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. C'est à cela que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jean 13, 34-35).

Créés à l'image de Dieu pour vivre en alliance avec Dieu et le monde, nous honorons la dignité de tous les êtres et affirmons la bonté de la vie. Sachant que nous sommes enfermés dans la grâce de Dieu, nous pouvons confesser nos péchés. Nous n'avons pas aimé Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toute notre force, et nous n'avons pas aimé notre prochain comme nous-mêmes. Nous avons participé à des systèmes sociaux injustes et destructeurs. Nous n'avons pas été de fidèles intendants de la création de Dieu, ni n'avons apprécié le rôle que chaque partie de la création joue dans l'épanouissement du monde de Dieu. De plus, nous n'avons pas suivi Jésus-Christ en partageant l'amour extravagant de Dieu et en exerçant un ministère avec « ces plus petits » (Mt. 25, 45). Nous nous sommes fermés à l'Esprit de Dieu qui nous guide dans nos interactions quotidiennes avec la famille humaine et la terre. Nous avons échoué et pourtant Dieu nous aime toujours.

Nous sommes reconnaissants pour l'amour de Dieu qui pardonne et sanctifie, qui nous a été donné à nous et à tous et nous conduit à l'amour parfait. Par la grâce de Dieu, nous sommes appelés à ressembler davantage à Christ et donc à être miséricordieux, juste et compatissant. Répondant à cet appel, nous cherchons à suivre Jésus, qui a donné un amour infini à tous – les enfants, les exclus, les condamnés et les confus. Jésus appelle chaque génération à devenir son disciple : en ouvrant son cœur aux gens que nous rencontrons quotidiennement ; en pratiquant la compassion avec nos familles et nos voisins ; en honorant la dignité et la valeur de toutes personnes proches et lointaines ; en reconnaissant les systèmes qui détruisent des vies humaines à travers la pauvreté, la guerre et l'exclusion ; et en prônant la justice et la compassion dans nos églises, nos communautés et nos structures sociales. Dieu nous appelle encore plus à être des intendants de la création, prenant soin des cieux et des eaux, du sol, des plantes et de tous les êtres.

Nous remercions Dieu pour le don de l'Église universelle et pour les valeurs

chrétiennes incarnées dans la tradition wesleyenne et dans l'Église Méthodiste Unie. Nous reconnaissons que le corps de Christ comporte de nombreuses parties et que toutes ont de la valeur. Ainsi, nous respectons les différences au sein du corps du Christ, y compris les différences dans la compréhension et l'expression de la foi, dans les dons et les pratiques du ministère et dans les expériences vécues, déterminées par les origines ethniques, les cultures, les communautés, les capacités, l'âge, l'orientation sexuelle et le sexe/genre. Nous affirmons notre conviction dans la valeur inestimable de chaque individu à qui Dieu donne des dons uniques. Nous renouvelons notre engagement à être des témoins fidèles de l'Évangile dans notre vie quotidienne et au travail et à magnifier notre témoignage en tant qu'Église.

Les différences sont un don précieux et un défi effrayant. Elles peuvent mettre à rude épreuve la capacité de l'Église à vivre et à exercer son ministère fidèlement. Pourtant, Dieu appelle notre église à un difficile cheminement de discipulat, avec Jésus comme guide et l'Esprit comme force quotidienne. Avec l'aide de Dieu, nous acceptons le défi de suivre le grand appel de « pratiquer le droit, aimer la bonté et marcher humblement avec ton Dieu » (Mic. 6, 8). Les règles générales de John Wesley continuent d'inspirer les Méthodistes Unis à des pratiques fidèles qui ne feront pas de mal, feront du bien et suivront les ordonnances de Dieu.¹ Nous reconnaissons les défis auxquels l'Église est confrontée pour s'engager avec honnêteté et compassion par une écoute profonde, par des conversations difficiles et par un ministère partagé, même lorsque nous ne sommes pas d'accord en tout.

Nous reconnaissons que l'Église est un corps vivant issu des nombreuses et diverses parties de la communauté humaine. Ainsi, l'unanimité des croyances, des opinions et des pratiques n'a jamais été caractéristique de l'Église depuis le début. Comme en témoignent les évangiles, les lettres de Paul, les Actes des apôtres et d'autres textes du Nouveau Testament, des interprétations diverses et des controverses sur de nombreux sujets sont à l'origine de la réalité. Par conséquent, chaque fois que des différences d'opinion importantes se produisent entre les chrétiens, dont certains continuent de diviser profondément l'Église aujourd'hui, les chrétiens fidèles doivent faire face à leurs désaccords et même à leur désespoir, et ne pas couvrir les différences avec de fausses déclarations de consensus ou d'unanimité. Au contraire, l'Église doit embrasser les conflits avec courage et persévérance lorsque nous cherchons ensemble à discerner la volonté de Dieu. Forts de cette compréhension et de cet engagement, nous nous engageons à reconnaître et à embrasser avec courage, confiance et espoir les controverses qui se posent parmi nous, en les acceptants comme preuve que Dieu n'a pas encore fini de nous sculpter pour devenir son peuple.

Reconnaissant que Dieu est notre créateur, notre rédempteur et notre soutien, nous cherchons à centrer nos vies et notre témoignage sur Dieu. Nous sommes convaincus que rien ne peut nous séparer de la grâce de Dieu et que le témoignage social de l'Église est un témoignage de cette grâce. Avec l'aide de Dieu, nous nous engageons à partager le ministère et à honorer la dignité de chacun, même lorsque nous sommes en désaccord, à rechercher l'esprit de Christ et à suivre la volonté de Dieu en toutes choses.

¹The General Rules of the Methodist Church: The Nature, Design, and General Rules of our United Societies," The Book of Discipline of the United Methodist Church (Nashville: The Publishing House of the United Methodist Church, 2016).

COMMUNAUTÉ DE TOUTE LA CRÉATION

PRÉFACE

La grande leçon que notre Seigneur béni inculque ici... est que Dieu est en toutes choses et que nous devons voir le Créateur dans chaque créature ; que nous ne devrions rien utiliser et ni rien considérer comme distinct de Dieu... qui imprègne et exploite tout le cadre créé, et est, dans un vrai sens, l'âme de l'univers.²

Nous affirmons que toute la création appartient à Dieu et est une manifestation de la bonté et des soins providentiels de Dieu. Les êtres humains, les animaux non humains, les plantes et d'autres êtres sensibles et non-actifs participent à la communauté de la création et leur épanouissement dépend du soin de toute la création de Dieu. Plutôt que de traiter la création comme si elle était placée ici uniquement à des fins d'utilisation et de consommation par l'humanité, nous sommes appelés à pratiquer une intendance responsable et à vivre dans de bonnes relations avec le Créateur et avec l'ensemble de la création de Dieu (Ge. 1, 26-31, Mt. 6, 26-30, Ro. 8, 22-24). Nous sommes également appelés à honorer le rôle de chaque partie de la création dans la guérison du tout ; ainsi nous louons Dieu avec toute la création (Ps. 148) et reconnaissons que nous faisons partie d'écosystèmes complexes, tous valorisés par Dieu.

Nous affirmons notre vocation sacrée d'être des intendants responsables et de prendre soin avec amour de tout ce que Dieu a créé. Nous reconnaissons la valeur inhérente de la création de Dieu, nous célébrons l'abondance et la diversité de la Terre et, avec l'ensemble du cosmos, nous louons son Créateur. Nous reconnaissons que nous sommes des membres interconnectés d'écosystèmes complexes, de réseaux complexes de la vie, tous issus de l'acte gracieux de la création de Dieu.

CRÉATION EN PÉRIL

Nous reconnaissons que des activités humaines insoutenables ont mis en péril la totalité de la création de Dieu. De plus, nous reconnaissons que la dégradation et la destruction totale de l'environnement naturel constituent une menace sans précédent, mettant en danger la vie humaine et non humaine de la même façon.

A. Destruction des Écosystèmes

Que nous en soyons conscients ou non, nous participons et bénéficions d'écosystèmes naturels complexes, constitués de myriades de relations symbiotiques entre des organismes vivants, tels que les animaux, les plantes, les insectes et les micro-organismes, et les environnements physiques qu'ils habitent, y compris : air, eau et sol.

La surconsommation, les politiques à courte vue, la mauvaise gestion des ressources naturelles et d'autres pratiques non durables ont gravement affecté les écosystèmes naturels fragiles dont dépend toute vie. Trop souvent, l'humanité a traité le reste du monde créé comme s'il était jetable et a permis que la destruction d'autres organismes vivants et de leurs habitats naturels ne soit pas contrôlée. De plus, les expériences et les voix des personnes les plus à risque ont été largement ignorés.

²John Wesley, "Upon Our Lord's Sermon on the Mount."

B. Réchauffement de la Planète et Changement Climatique

Le réchauffement de la planète et le changement climatique créent déjà des conditions extrêmes qui menacent l'ensemble de la vie sur la Terre. La surindustrialisation, la déforestation généralisée et le recours excessif aux combustibles fossiles ne sont que quelques-unes des activités humaines qui ont contribué à l'accumulation de gaz à effet de serre, tels que le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux, dans l'atmosphère de la Terre.

Une forte augmentation des gaz à effet de serre au cours des dernières décennies a déjà entraîné une augmentation constante du niveau de la mer, une acidification croissante des océans de la planète, une sécheresse et des famines de plus en plus fortes et une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. Les climatologues avertissent que la fenêtre d'opportunité pour inverser les effets négatifs du réchauffement de la planète et du changement climatique se ferme rapidement. Sans une action concertée des individus, des églises, des communautés, des actionnaires, des entreprises, des gouvernements et des organisations internationales, les effets négatifs deviendront irréversibles.

C. Dépendance aux Combustibles Fossiles

La combustion de combustibles fossiles, notamment le charbon, le pétrole et, dans une moindre mesure, le gaz naturel, est le principal facteur qui contribue à l'accumulation de gaz à effet de serre et au réchauffement de l'atmosphère qui en résulte. Pour inverser la trajectoire actuelle du changement climatique mondial, des investissements supplémentaires sont nécessaires dans la recherche, le développement et la distribution de produits de substitution aux combustibles fossiles, notamment les sources d'énergie solaire, éolienne, géothermique et à base d'hydrogène.

Dans la recherche de solutions de remplacement aux combustibles fossiles, il est essentiel d'éviter les solutions qui aggraveraient les problèmes actuels ou créeraient de nouveaux défis environnementaux imprévus. La dépendance à l'énergie nucléaire, par exemple, suscite de vives inquiétudes quant à la sécurité du stockage et du confinement des déchets radioactifs.

De même, les récentes propositions visant à réduire l'accumulation de gaz à effet de serre par la géo-ingénierie des biosphères de la Terre, y compris ses sols, ses airs et ses eaux, risquent d'avoir des effets secondaires imprévisibles et de déstabiliser davantage les écosystèmes naturels dont dépend toute vie.

Inévitablement, le passage de la dépendance excessive aux combustibles fossiles aura des conséquences néfastes sur les individus et les communautés dont les moyens de subsistance dépendent encore fortement de la production, de la vente et de la distribution de ces produits. Dans toute la mesure du possible, les plans de développement et de déploiement de sources d'énergie alternatives devraient minimiser les impacts financiers négatifs en investissant dans des stratégies aidant les personnes à réussir la transition vers un nouvel emploi, renforcer le dispositif de sécurité sociale pour faire face à la perte d'emplois et de revenus, et offrir de nombreuses possibilités d'éducation et de recyclage.

INTENDANCE DE LA CRÉATION

Dans Genèse 1, nous lisons que Dieu déclare la création bonne (Ge. 1, 4 ; 10 ; 12 ; 18 ; 25 ; 31) et nous lisons dans Genèse 2 que Dieu « prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour qu'il le cultive et le garde » (Ge. 2, 15). La bonté de la création de Dieu et la valeur

accordée à chaque partie de celle-ci, appelle les gens à respecter, protéger et prendre soin de la création et de tous ses aspects interdépendants.

A. Racisme Environnemental

Nous avouons que les impacts négatifs résultant de la dégradation du monde naturel ont touché de manière disproportionnée les communautés marginalisées, notamment les tribus autochtones, les communautés religieuses et ethniques, les personnes vivant dans la pauvreté et d'autres groupes vulnérables. Nous nous engageons donc à résister à toutes les formes d'exploitation environnementale, de négligence et d'inégalité. Ces pratiques condamnent les communautés pauvres et les pays en développement à supporter le poids des environnements dangereux, de la pollution industrielle, des décharges de déchets toxiques et de la dégradation urbaine. Ces comportements constituent du racisme environnemental. Nous nous opposons aux politiques et pratiques qui relèguent les communautés marginalisées à un statut de sous-classe permanent et ignorons les sources autochtones et autres sources de sagesse communautaire qui exigent que l'air, la terre et l'eau soient traités avec un profond respect.

En outre, ces groupes souffrent de manière disproportionnée de taux plus élevés d'asthme, de cancer, de malformations congénitales et d'autres conditions médicales évitables. Ces problèmes de santé sont associés aux polluants et autres produits chimiques présents dans le sol, l'eau et l'air qui ont une incidence sur notre eau potable, nos aliments et notre environnement physique. Nous exhortons les gouvernements, les entreprises et les institutions civiques à donner la priorité à un meilleur accès aux services de prévention et de traitement.

Nous appelons à la mise en place de principes, de politiques et de pratiques respectueux de l'environnement. Nous affirmons la sagesse et le pouvoir des peuples autochtones et des populations marginalisées de déterminer eux-mêmes les pratiques et les politiques qui répondent le mieux à leurs besoins fondamentaux, notamment la nourriture, l'eau, un abri et des terres exemptes de déchets toxiques. Nous affirmons que l'autodétermination implique, entre autres, l'accès à toutes les informations pertinentes et un pouvoir décisionnel important sur les développements industriels, agricoles et autres susceptibles de causer des dommages importants sur la terre, l'air et l'eau.

B. Politiques et Pratiques Durables

Nous considérons la durabilité comme essentielle au développement de politiques et de pratiques écologiquement rationnelles visant à rétablir l'harmonie et l'équilibre dans le monde naturel et à mettre fin aux relations perturbatrices entre l'humanité et le reste de la création de Dieu.

Bien comprises, les politiques et pratiques durables visent à répondre aux besoins humains actuels tout en garantissant que les générations futures disposent des ressources nécessaires pour s'épanouir. Des politiques et des pratiques durables soulignent également la grande importance de protéger toutes les formes de vie et les écosystèmes naturels, ainsi que la nécessité pour les êtres humains de vivre dans un équilibre sain avec la Terre.

Nous exhortons les Méthodistes Unis à adopter des habitudes et des pratiques durables, notamment en s'abstenant de surconsommer, en réutilisant et en recyclant les matériaux, en évitant les produits qui polluent ou nuisent à l'environnement et en réduisant l'empreinte carbone des individus et des familles en réduisant la dépendance globale aux combustibles fossiles pour le chauffage, les transports et d'autres commodités.

Reconnaissant que le simple fait de changer nos habitudes personnelles ne suffira pas à inverser des décennies de dommages environnementaux, l'Église soutient les efforts de coopération aux niveaux local, régional, national et international visant à réparer les dommages écologiques causés par les êtres humains à l'échelle mondiale. Ces efforts de coopération doivent inclure l'élaboration et l'application de politiques et de pratiques protégeant tous les êtres sensibles et la promotion d'un développement économique durable. Nous encourageons également la consommation responsable et les actions urgentes contre le réchauffement de la planète et le changement climatique.

C. Justice Alimentaire

Nous reconnaissons l'urgence de systèmes alimentaires écologiquement durables, orientés localement et équitablement répartis. En conséquence, nous approuvons les politiques et les pratiques conçues pour garantir l'accès à une alimentation saine et à une eau potable saine, en particulier pour les communautés qui ont subi une dégradation de l'environnement ou sont privées de ressources suffisantes pour produire ou acheter leurs propres aliments.

Nous affirmons également la souveraineté alimentaire, qui promeut les droits de tous les peuples à une nourriture saine et culturellement appropriée, produite à l'aide de méthodes écologiques et durables. Nous soutenons le contrôle local de la production alimentaire, ce qui implique de donner aux communautés locales la possibilité de participer de manière significative aux décisions concernant les types d'élevage et les cultures à développer. Nous rejetons les politiques et les pratiques agricoles rendant les produits alimentaires inaccessibles aux travailleurs agricoles et aux communautés dans lesquelles les aliments sont produits. Nous plaçons pour une protection forte des droits des peuples autochtones à la terre, à la nourriture et à l'eau.

Nous nous opposons au brevetage de variétés de semences et d'autres organismes traditionnellement utilisés dans le secteur agricole et agroalimentaire. La pratique en rapide expansion consistant à breveter les variétés de semences et à facturer aux agriculteurs leur utilisation a réduit l'accès aux cultures traditionnelles et alourdi l'endettement des exploitations de subsistance et des exploitations plus petites. Par conséquent, nous soutenons les efforts de coopération et de libre accès aux variétés de semences traditionnelles afin de les rendre disponibles pour ceux qui en ont besoin.

Nous appelons également à la création de politiques réduisant les méthodes agricoles à forte intensité de carbone qui accentuent le changement climatique. Les producteurs doivent être responsables de leurs effets néfastes sur l'emballage, la distribution et le transport des aliments, et rechercher la sécurité et le bien-être des travailleurs de l'agriculture et de la transformation des aliments.

D. Prendre Soins de toutes les Créatures

Nous soutenons le traitement respectueux et humain des animaux, car ils sont des participants essentiels à la création en cours de Dieu et dont la valeur inhérente est inestimable. Nous adhérons aux enseignements bibliques qui envisagent une période où les humains et d'autres créatures vivront en paix et en harmonie dans une création restaurée. (És. 11, 6)

Cet engagement à traiter les animaux avec respect et humanité signifie, par exemple, mettre en place des protections garantissant que les animaux employés à des travaux agricoles ou autres ne soient soumis à aucun type de traitement cruel ou abusif et

bénéficient de suffisamment de repos et de nourriture. De plus, nous nous opposons à forcer les animaux à se combattre.

Les animaux élevés pour la consommation humaine devraient bénéficier de conditions de vie saines et de suffisamment de nourriture et d'eau. Les animaux élevés pour la consommation humaine doivent également être élevés dans des conditions humaines et abattus de manière à minimiser leurs souffrances et leur douleur.

En ce qui concerne les créatures vivant à l'état sauvage, nous demandons aux organismes internationaux, aux gouvernements, aux institutions civiques, aux églises et aux individus et groupes concernés de coopérer pour mettre un terme au braconnage, de protéger les espèces menacées et vulnérables et de préserver les habitats en déclin. Nous dénonçons les extinctions massives actuellement en cours et demandons l'adoption de politiques et de pratiques durables qui permettent à la vie animale et humaine de s'épanouir.

E. Protéger l'Espace

Nous affirmons que la création de Dieu englobe non seulement la Terre, mais le cosmos tout entier, y compris l'espace. Notre responsabilité d'être des intendants responsables s'étend donc bien au-delà des environs immédiats de l'humanité et englobe non seulement notre propre système solaire mais également d'autres galaxies. Nous rejetons par conséquent l'exploitation, la marchandisation et la militarisation de l'espace. Nous exprimons notre espoir que l'exploration et la colonisation de l'espace, y compris la Lune et d'autres corps planétaires, se déroulent de manière pacifique et coopérative, de manière à ce que les avantages et les ressources de toute exploration et développement ultérieurs reviennent à toute l'humanité.

F. Affirmer la Science et la Sagesse Traditionnelle

Nous affirmons la valeur de la science et de la raison pour fournir une compréhension plus profonde des origines et du fonctionnement du cosmos. Nous reconnaissons également que, comme toutes les activités humaines, la science peut être utilisée à mauvais escient. Par conséquent, nous exhortons toutes les personnes impliquées dans des enquêtes scientifiques à respecter les normes éthiques les plus strictes en matière de recherche et d'application des résultats.

Nous affirmons également la sagesse traditionnelle des communautés autochtones, en particulier l'accent mis par les autochtones et les peuples autochtones sur la vie en harmonie avec la Terre et les autres animaux, ainsi que la nécessité de protéger l'air, la terre et l'eau.

LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE

PRÉFACE

Lorsque le Possesseur du ciel et de la terre vous a créé et vous a placés dans ce monde, [Dieu] vous a placés ici non pas en tant que propriétaire, mais en attendant : en tant que tel [Dieu] vous a confié, pour un temps, des biens de toutes sortes ; mais la seule propriété de ceux-ci réside toujours dans [Dieu], et ne peut pas être aliéné de [Dieu]. De même que vous-mêmes n'êtes pas les vôtres, mais [ceux de Dieu], tels sont tout ce que vous appréciez.³

En tant que Méthodistes Unis, nous professons que tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons appartient à Dieu. Nous sommes des gardiens temporaires des ressources et des biens matériels que nous avons accumulés. Dans nos relations et relations financières, pas moins que d'autres aspects du discipulat, nous sommes obligés de servir Dieu et le prochain dans tout ce que nous faisons.

En outre, peu de thèmes bibliques sont aussi importants et aussi nombreux que les injonctions scripturales à être solidaires des « plus petits d'entre eux », y compris les pauvres, l'orphelin, la veuve, l'étranger et tous les autres membres vulnérables de la société (Am. 5, 7-13, Mt. 25, 3-46, Jq. 2, 15-16). En conséquence, nous nous engageons à mettre en place des économies justes, équitables et durables qui fonctionnent pour tous.

DÉFIS ÉCONOMIQUES

A. Mondialisation

Nous pensons que la coopération mondiale contribue souvent à l'épanouissement de l'homme et de l'environnement. Cependant, nous déplorons que la mondialisation ait créé des obstacles importants à la justice économique dans de trop nombreux cas. La mondialisation est marquée par l'intégration croissante des économies nationales et par l'émergence de sociétés multinationales qui jouent un rôle démesuré dans les systèmes du marché mondial.

La mondialisation a certes procuré certains avantages financiers et autres, mais elle a également porté atteinte aux normes établies en matière de salaires et de travail, affaibli les protections environnementales et accéléré la concentration de la richesse mondiale entre les mains d'un nombre relativement restreint. En outre, la mondialisation a accru la surconsommation en raison de la facilité d'accès à des biens meilleur marché et a porté atteinte aux droits fonciers des communautés autochtones dans la précipitation d'acquérir les matières premières nécessaires à une production accrue.

En tant qu'Église, nous reconnaissons l'importance de créer des économies justes, équitables et durables profitant à tous les membres de la société, en particulier les peuples marginalisés et vulnérables. En outre, parce que la mondialisation transcende la capacité de gestion de tout individu, communauté ou gouvernement, nous demandons aux organismes internationaux, y compris les Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international et d'autres, de tenir les sociétés multinationales et les gouvernements nationaux responsables d'assurer une économie qui favorisent les gens plutôt que les profits et qui protège l'environnement.

³John Wesley, "The Use of Money."

B. Pauvreté et Inégalité de Revenus

En tant que Méthodistes Unis, nous suivons les traces de notre fondateur, John Wesley, qui cherchait à améliorer la vie de ceux qui souffraient de situations débilitantes, notamment la pauvreté, la famine, l'analphabétisme, l'emprisonnement, l'esclavage, la toxicomanie et dépendances, ainsi que la maladie.

Nous dénonçons le fossé grandissant entre riches et pauvres et la concentration de la richesse entre les mains de pourcentages de plus en plus réduits de la population mondiale. Nous déplorons que trop de personnes dans le monde ne disposent pas de ressources de base nécessaires à leur survie et nous nous engageons à œuvrer en faveur de l'élimination des causes sous-jacentes et des effets de la pauvreté. Nous déplorons en outre les multiples sources de la pauvreté, telles que la guerre, la famine, les maladies et la désertification.

Nous rejetons les enseignements religieux qui considèrent l'accumulation de richesses comme un signe de la faveur de Dieu et la pauvreté comme un signe de la défaveur de Dieu. Nous avouons que nous n'avons pas toujours écouté les paroles de Jésus, qui a prêché la bonne nouvelle aux personnes vivant dans la pauvreté, a enseigné qu'elles n'étaient pas loin du règne de Dieu et a mis au défi le jeune homme riche d'abandonner tout ce qu'il devait suivre (Lu. 6, 20, Mt. 19, 23-25).

Nous nous engageons à exercer un ministère actif auprès des communautés pauvres en partageant la bonne nouvelle de Jésus-Christ et en soutenant leurs efforts pour assurer l'égalité des chances et répondre aux besoins humains, notamment en ce qui concerne l'alimentation, l'eau, les soins de santé et l'éducation. Nous rejetons le traitement préférentiel dans l'Église sur la base de la richesse et du revenu. Nous nous engageons également à œuvrer pour éliminer les pratiques, les politiques et les systèmes injustes qui condamnent des générations entières à vivre dans une pauvreté sans fin.

C. Traite des Êtres Humains et Esclavage

Nous condamnons la traite des êtres humains et l'esclavage en tant que violations profondes de la dignité et de la valeur intrinsèques de chaque personne, et de leurs droits fondamentaux liés à l'autonomie, y compris la capacité de chaque individu à faire des choix de vie personnels. Nous comprenons que l'esclavage est une répudiation de la compréhension chrétienne fondamentale selon laquelle toutes les personnes sont créées à l'image de Dieu.

La traite des êtres humains implique l'achat et la vente des êtres humains à des fins de travail forcé ou sous contrat, y compris l'exploitation sexuelle privée et commerciale. Nous considérons que traite des êtres humains est odieuse car elle viole les droits fondamentaux de l'homme et exploite les vulnérabilités des membres les plus faibles de la société. Les enfants et les femmes mineurs, les migrants, les personnes déplacées et les autres personnes vivant dans la pauvreté sont particulièrement vulnérables.

Nous soutenons l'abolition de la traite des êtres humains et de l'esclavage sous toutes ses formes et nous nous engageons à œuvrer en faveur de l'élimination des inégalités sociales et économiques qui fournissent un terrain fertile à l'épanouissement de ces maux. Nous rejetons également la pratique consistant à utiliser des travailleurs asservis, sous contrat, emprisonnés ou contraints dans des industries extractives ou dans la production de biens commerciaux. Nous exhortons les individus, les familles, les congrégations et les détaillants à pratiquer un consumérisme socialement responsable en se renseignant sur les sources de travail et les conditions de travail liées aux processus de production.

D. Détournements de Fonds Publics, Pots-de-vin et Corruption

Nous nous opposons aux détournements de fonds publics, aux pots-de-vin et à d'autres formes de corruption qui constituent des atteintes à la confiance du public et des obstacles à la création de sociétés justes et équitables. Nous déplorons l'implication de responsables gouvernementaux, de dirigeants d'entreprises, de responsables d'églises et d'autres personnalités de l'autorité dans ces pratiques, non seulement en raison de leur illégalité, mais aussi parce qu'elles érodent la confiance du public en des formes légitimes d'autorité. En outre, ils vont à l'encontre des principes de base relatifs à l'égalité devant la loi et entravent la création d'économies justes et équitables. La conséquence en est le détournement du financement public et la manipulation de contrats publics qui sapent les projets et les services susceptibles de bénéficier à la société tout entière.

JUSTICE ÉCONOMIQUE

Je vous en prie, au nom du Seigneur Jésus, agissez jusqu'à la dignité de votre appel ! Plus de paresse ! Quoi que ta main trouve à faire, fais-le avec ta force ! Plus de gaspillage ! Coupez toutes les dépenses que la mode, le caprice ou la chair et le sang exigent ! Plus de convoitise ! Mais employez tout ce que Dieu vous a confié, en faisant le bien, dans tous les genres et à tous les degrés possibles, à la maison de la foi, à tout le monde!⁴

Notre engagement à réaliser la justice économique est enraciné dans la compréhension de l'alliance selon laquelle la création de Dieu doit être partagée par tous les êtres humains et les êtres sensibles. Tout comme l'oïkos [terme Grec signifiant la famille] ou la maison constituait le cœur de l'économie dans les temps anciens, notre conviction que la maison mondiale de Dieu est inclusive motive notre quête d'économies justes, équitables et durables.

En tant que membres de l'oïkos (la famille) de Dieu et en tant que disciples de Jésus, qui nous a enseigné que nous devons « donner à ceux qui demandent et ne pas nous détourner de ceux qui veulent faire un emprunt », nous acceptons notre devoir de partager l'abondance de la création de Dieu de manière juste et équitable (Mt. 5, 42). Nous exhortons donc les gouvernements, les entreprises et les associations civiques à veiller à ce que les individus, les familles et les communautés non seulement survivent, mais prospèrent également.

A. Consumérisme Responsable

Nous reconnaissons l'importance d'un consumérisme socialement responsable et exhortons les individus, les familles et les congrégations à adopter des habitudes dans leur vie qui réduisent les déchets inutiles, favorisent une rémunération juste et équitable, favorisent la durabilité et réduisent la dépendance aux combustibles fossiles.

Nous exhortons les consommateurs à exercer leur puissance économique pour encourager la fabrication de produits qui sont bénéfiques à l'humanité tout en évitant ceux qui sont produits par des pratiques de travail abusives. Nous soutenons les efforts pacifiques et non violents, y compris les boycotts, les campagnes de lettres, les appels aux actionnaires et le dessaisissement, en tant que moyens efficaces d'exprimer leur mécontentement collectif à l'égard des entreprises qui se livrent à des pratiques injustes ou préjudiciables.

⁴John Wesley, "The Use of Money."

Nous appelons également les actionnaires et les employés à exercer leur force morale en cherchant à influencer les politiques de l'entreprise. Lorsque de telles actions sont nécessaires, nous demandons instamment qu'elles soient alignées sur les enseignements de l'Évangile et sur l'engagement de l'Église envers la dignité et la valeur de tous les êtres.

Reconnaissant que les pays développés consomment maintenant la grande majorité des ressources naturelles du monde, nous appuyons également les politiques internationales et les efforts de coopération visant à produire des économies qui sont plus justes et qui favorisent le développement humain.

B. Élevage et Production Agricole

L'accent mis sur la nécessité de « pain quotidien » dans la prière du Seigneur (Mt. 6, 11) rappelle de manière cruciale l'importance de la subsistance quotidienne et du rôle crucial que l'élevage et d'autres formes de production agricole jouent dans la satisfaction des besoins nutritionnels d'une population mondiale en expansion rapide. Nous appelons donc à la mise en place de politiques et de pratiques garantissant la sécurité de ces filières de survie essentielles et à ce que la prise de décision liée à la production agricole et les avantages de cette production soient ouverts à tous.

Nous soutenons les fermes locales et familiales et apprécions leur valeur pour nourrir la grande majorité de la population mondiale. Nous déplorons la monopolisation croissante des moyens de production agricole par les entreprises et les grandes entreprises agroalimentaires. Ces monopoles suscitent de vives inquiétudes quant à la perte d'intrants locaux et de pouvoir décisionnel, et accélèrent la dégradation des écosystèmes, notamment des sols, de l'eau et des forêts.

Les grandes entreprises agroalimentaires, en particulier, ont exacerbé les pratiques qui réservent les meilleures terres pour la production exclusive de cultures exportables, plutôt que d'utiliser ces ressources pour nourrir les populations locales. Elles ont également accéléré l'épuisement des sols à cause de la monoculture, augmenté les rejets de méthane par le bétail, contribué à la dégradation de l'environnement et exposé les travailleurs à des niveaux dangereux de pesticides et d'herbicides.

Nous approuvons les mesures qui protègent le fonctionnement continu des exploitations agricoles locales, familiales et communales et demandons l'élimination des programmes gouvernementaux qui profitent de manière disproportionnée aux grandes entreprises et aux agro-industries. Nous soutenons également les efforts visant à rétablir certaines mesures de la contribution et de la prise de décision locales concernant l'utilisation des terres, la production de cultures, l'élevage du bétail et la protection des habitats locaux dans l'espoir que cela permettra aux communautés locales de récolter un plus grand nombre d'avantages de l'élevage et d'autres formes de production agricole.

Nous exhortons les agriculteurs, grands et petits, à adopter des pratiques durables qui préservent l'intégrité de la chaîne alimentaire, garantissent que les ouvriers agricoles et les autres ouvriers soient indemnisés à juste titre et protègent l'environnement naturel.

C. Dignité du Travail

Nous croyons en la dignité du travail, non seulement en tant que moyen de subsistance, mais également en tant que moyen pour les individus de contribuer à l'épanouissement de leur famille et au bien commun. Cette affirmation de la dignité du travail nous amène à défendre le droit à des conditions de travail sûres et protégées, exemptes de risques pour la santé et la sécurité. Nous soutenons également la mise en place et

l'application de politiques garantissant aux travailleurs une rémunération juste et équitable, parfois appelée salaire minimum vital. Nous reconnaissons que le plein emploi est un rêve lointain dans de nombreuses communautés et cultures et que, dans de telles situations, l'établissement des droits des travailleurs est un défi de taille. Néanmoins, l'Église plaide en faveur d'un traitement juste et décent des travailleurs et soutient des politiques qui élargissent les possibilités pour un plus grand nombre de personnes de trouver un travail significatif, avec une rémunération équitable et des avantages sociaux appropriés.

Nous nous opposons au recours généralisé au travail des enfants, qui oblige les enfants de moins de 18 ans à renoncer à leur enfance et à leurs possibilités d'éducation, mais les contraint à travailler dans l'agriculture commerciale, la fabrication industrielle ou les industries extractives.

Nous soutenons la liberté d'association des travailleurs, y compris leur droit d'organiser des syndicats, de participer à des négociations collectives et de protester à la fois contre des conditions de travail dangereuses et des politiques et pratiques d'emploi injustes. Nous soutenons également le droit de grève des travailleurs et rejetons les efforts visant à remplacer de manière permanente les travailleurs engagés dans des grèves ou à rendre illégaux les arrêts de travail organisés.

Nous soutenons les mesures qui limitent la durée de la journée de travail et de la semaine de travail et approuvons des politiques garantissant à tous les travailleurs des congés payés, y compris, mais sans s'y limiter, les congés de maladie et de deuil, les possibilités de voter et de s'acquitter d'autres tâches et le congé parental pour ceux qui s'occupent des nouveau-nés ou des enfants nouvellement adoptés.

D. Sabbat et Période de Renouveau

Nous reconnaissons le sabbat comme un don de Dieu pour tous les peuples, en se souvenant que Dieu s'est reposé le septième jour de la création (Ge. 2, 2 ; Ex.20, 8-11). Nous affirmons l'importance de prendre congé du travail pour se reposer et renouveler l'esprit, le corps et l'âme, se divertir et s'adonner au jeu et aux loisirs et répondre aux besoins de nos communautés. Nous affirmons en outre que le sabbat est aussi un temps pour donner du repos aux autres dans la communauté humaine.

Nous encourageons tous les Méthodistes Unis à honorer le sabbat en participant activement à la vie d'adoration d'une congrégation locale. Nous exhortons les gouvernements et les entreprises à promouvoir des politiques et des pratiques permettant aux personnes de toutes les confessions religieuses de s'absenter du travail pendant un temps suffisant pour se consacrer à des activités de culte, de renouveau et de fraternité.

E. Responsabilité des Entreprises

Nous pensons que les sociétés et les entreprises, à l'instar de toutes les autres institutions humaines, sont chargées de faire le bien, de promouvoir l'équité et la justice, et de contribuer de manière positive à la vie commune. Plutôt que de simplement générer des profits pour leurs actionnaires, nous pensons que les sociétés et les entreprises ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé et du bien-être sociaux et économiques de la société.

Nous appelons les sociétés et les entreprises à placer les personnes au-dessus des profits et à observer les normes éthiques les plus strictes dans l'exercice de leurs activités. Par conséquent, nous exhortons les dirigeants d'entreprise et les actionnaires à se conformer à toutes les lois, réglementations et accords internationaux relatifs à la défense de

l'environnement, à la sécurité du lieu de travail et à la garantie des droits fondamentaux.

Nous déplorons la longue histoire d'injustice et de violations des traités et accords officiels. Nous tenons les sociétés, entreprises et gouvernements responsables de toute violation ou atteinte aux droits et aux terres des individus et des communautés et nous nous engageons à défendre et à œuvrer pour la justice.

Nous louons l'investissement socialement responsable en tant que mécanisme important pour responsabiliser les entreprises dans la promotion du bien commun. Par conséquent, nous exhortons les individus, les familles, les congrégations et les autres organisations religieuses à se renseigner sur l'utilisation de leurs fonds d'investissement et à tirer parti de leur influence économique en demandant que leurs fonds soient redirigés des industries qui ont un impact négatif sur les personnes ou l'environnement. Une fois que toutes les autres voies ont été épuisées, d'autres stratégies efficaces incluent un dialogue direct, des actions conjointes des actionnaires et des efforts de boycott et de désinvestissement.

LA COMMUNAUTÉ SOCIALE

PRÉFACE

Lorsqu'il s'agit de la foi, c'est une chose vivante, créative, active et puissante ! Elle ne peut faire autre chose que du bien en tout temps. Elle n'attend jamais de se demander s'il y a quelque chose de bien à faire, mais plutôt, avant que la question ne soit posée, elle a accompli l'acte et continue de le faire. [Celui] qui n'est pas actif de cette manière est une [personne] sans foi.⁵

L'Évangile du Christ ne connaît aucune autre religion que la religion sociale ; aucune sainteté mais la sainteté sociale.⁶

En tant que Méthodistes Unis, nous affirmons que les êtres humains sont faits pour Dieu et les uns pour les autres (Ge. 1, 26-27 ; 31 ; Ph. 2, 3-8). En conséquence, nous vivons notre vie, grandissons dans la foi et commettons des actes de disciple et témoignons dans le contexte de diverses communautés interconnectées, y compris les familles, écoles, lieux de travail et la société au sens large.

L'Église est appelée à être une communauté distincte, marquée par la proclamation de l'Évangile, l'étude des Écritures, la fraction du pain et le témoignage de la puissance de la rédemption au milieu d'un monde brisé. Nous répondons à l'appel de Dieu dans le monde en témoignant du pouvoir de transformation de l'Évangile, en participant à des actes de miséricorde et en nous efforçant d'instaurer la justice et la paix, caractéristiques du règne à venir de Dieu. Dans tous ces efforts, il est rappelé aux chrétiens que, aussi divers que nous puissions être, nous faisons tous partie du même corps sous la souveraineté du Christ (1 Cor. 12, 12-31).

LA COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE

A. La Famille

Nous reconnaissons que les familles sont de différentes tailles et formes et reconnaissons le rôle important qu'elles jouent dans le développement physique, moral et spirituel des enfants, des adolescents et des adultes. Nourrir et soutenir sont essentiels au bon fonctionnement des familles. Nous invitons donc tous les membres de la famille à se traiter les uns les autres avec amour et respect. Nous encourageons également les parents et les autres tuteurs à faire preuve de la diligence et des soins appropriés, en élevant leurs enfants de manière à favoriser leur développement physique, spirituel, émotionnel et moral.

Les enfants sont un don de Dieu qui doivent être accueillis et reçus. Nous déplorons que, dans certains cas, les parents biologiques ne puissent pas ou ne veuillent pas remplir leurs obligations en matière de soins. Dans ces circonstances, nous saluons la volonté des familles élargies et des parents adoptifs et d'accueil d'intervenir en tant que nourriciers principaux. De plus, nous reconnaissons le traumatisme qui peut être causé par la séparation des enfants de leurs familles d'origine et demandons instamment que ces actions soient traitées avec justice, sensibilité et compassion. Le cas échéant et dans la mesure du possible, nous encourageons l'adoption ouverte afin que les enfants puissent connaître toutes les informations qui les concernent, tant sur le plan médical que relationnel.

⁵John Wesley, Preface, *Explanatory Notes on Romans*.

⁶John Wesley, Preface, *Hymns and Sacred Poems*.

B. Personnes Célibataires

Nous célébrons les contributions de célibataires et rejetons toutes les pratiques sociales discriminatoires à leur égard ou soumises à des préjugés. Nous respectons les décisions des célibataires concernant le mariage et affirmons les nombreuses façons dont elles peuvent participer à la vie familiale et communautaire. Ce sens profond du respect s'étend aux parents isolés. Nous reconnaissons les fardeaux et les difficultés supplémentaires qu'entraîne la monoparentalité et offrons notre amour, notre soutien et nos soins dans la réalisation de cette vocation particulière.

C. Sexualité Humaine

Nous affirmons la sexualité humaine comme un don sacré et reconnaissons que l'intimité sexuelle contribue à favoriser le bien-être émotionnel, spirituel et physique des individus et à entretenir des relations sexuelles saines fondées sur l'amour, le soin et le respect.

La sexualité humaine est une partie saine et naturelle de la vie qui s'exprime de manière merveilleusement diverse de la naissance à la mort. Elle est façonnée par une combinaison de nature et de culture : l'hérédité et les facteurs génétiques, d'une part, et le développement et l'environnement de l'enfance, d'autre part. Nous honorons en outre la diversité des choix et des vocations liés à la sexualité tels que le célibat, le mariage et la chasteté.

Nous soutenons le droit de toute personne d'exercer son consentement personnel dans les relations sexuelles, de prendre des décisions concernant son propre corps, d'être assistée dans ces décisions, de recevoir une éducation sexuelle complète, d'être à l'abri de l'exploitation et de la violence sexuelle et d'avoir accès à soins de santé sexuels.

D. Mariage

Au sein de l'Église, nous affirmons que le mariage est une alliance sacrée qui dure toute la vie et amène deux personnes de foi à l'union l'une avec l'autre et à une relation plus profonde avec Dieu et la communauté religieuse.

Bien que l'Église Méthodiste Unie ne reconnaisse pas le mariage comme un sacrement, nous célébrons et chérissons cette union en tant qu'expression de la foi du couple, fondée sur leur relation avec Dieu et les uns avec les autres. Le mariage reflète donc une volonté continue de grandir ensemble en Christ et un engagement de cultiver un lien d'alliance qui englobe l'intimité, la grâce et l'amour.

En tant que membres de la société dans son ensemble, nous affirmons également l'importance du mariage civil, la reconnaissance juridique des unions nationales par l'État. Une telle reconnaissance juridique est essentielle pour garantir la stabilité de la famille et la réglementation ordonnée des successions, et pour assurer que les conjoints et les enfants jouissent de tous les droits, avantages et protections auxquels ils ont droit.

1. Mariage d'Enfants

Nous refusons les relations conjugales avec des enfants et des jeunes de moins de 18 ans, même dans les endroits où de telles relations sont culturellement ou légalement autorisées. Les mariages d'enfants et les activités sexuelles prématurées perturbent le développement normal du développement affectif, biologique et social des enfants mineurs. Pour les filles mineures, en particulier, les activités sexuelles prématurées et les grossesses résultant de ces

activités peuvent endommager de manière permanente les organes internes et entraîner des problèmes de santé tout au long de la vie ainsi que les empêcher de poursuivre d'autres possibilités dans leur vie. Attendre un âge plus approprié pour se marier offre aux enfants et aux jeunes de meilleures possibilités de devenir des adultes en bonne santé et de devenir des membres à part entière de la société. Pour cette raison, nous croyons que les jeunes devraient avoir atteint l'âge légal pour donner leur consentement avant de s'engager dans le mariage.

2. Polygamie

Nous ne pouvons pas approuver la pratique de la polygamie, qui implique de vivre en relation avec plusieurs époux/épouses. Néanmoins, nous reconnaissons que la dissolution forcée de telles relations pose des problèmes importants. Trop souvent, les femmes et les enfants contraints de quitter des relations polygames se retrouvent plongés dans une pauvreté abjecte sans aucun soutien.

Par conséquent, nous exhortons les dirigeants de l'Église, lorsqu'il s'agit de la dissolution des relations polygames, de faire preuve de la plus grande prudence et de donner la priorité aux considérations relatives à la santé et au bien-être permanents des femmes et des enfants dépendants.

Nous rejetons les tentatives d'ostracisme des familles qui sont ou ont été polygames, en particulier des femmes et des enfants, ou de leur refuser l'accès aux ministères de l'Église, y compris la participation aux sacrements. Au lieu de cela, nous exhortons les pasteurs et les congrégations à offrir le même accueil et la même hospitalité à tous ceux qui en ont besoin.

3. Divorce

Nous reconnaissons que le divorce peut devenir une regrettable mais nécessaire alternative lorsque les relations conjugales sont irrécupérables ou deviennent destructives ou lorsque les époux deviennent irrévocablement séparés. Dans de tels cas, nous conseillons aux couples mariés de rechercher les conseils appropriés et, si les procédures de divorce deviennent inévitables, de les mener de manière à minimiser les conséquences préjudiciables pour tous les membres de la famille.

La fidélité au pacte de mariage n'exige pas que les époux/épouses demeurent dans une relation de violence physique ou mentale. Nous ne soutenons pas les efforts visant à priver les personnes divorcées des ministères de l'Église ou à leur refuser toute possibilité de leadership dans l'Église qu'ils soient membres du clergé ou laïcs. Nous exhortons les pasteurs et les congrégations à créer des ministères et des programmes qui aident les personnes divorcées à surmonter les stigmates sociaux et religieux auxquels elles sont trop souvent confrontées. Le divorce ne constitue pas un obstacle au remariage.

AUTRES QUESTIONS SOCIALES

A. Toxicomanie, Alcool et Tabac

L'abus de substances désigne à la fois les effets psychologiques et physiologiques dévastateurs de la dépendance et les conséquences sociales plus larges de l'abus. Pour

répondre aux réalités généralisées des troubles liés à la toxicomanie, nous commençons par reconnaître les effets dévastateurs de la dépendance et du mésusage, et de l'abus de substances légales et illégales dans la vie des utilisateurs individuels, des familles élargies et de communautés entières.

Dans de nombreuses régions du monde, l'abus d'opioïdes et d'autres substances a atteint des proportions critiques. L'Église soutient des programmes et des politiques qui traitent de manière exhaustive les causes et les remèdes des dépendances débilatantes. Nous appelons la société à s'abstenir de juger les toxicomanes et les gouvernements à tous les niveaux à fournir des ressources adaptées à l'ampleur du problème.

Conscients des ravages causés par la toxicomanie sur les individus, les familles et des communautés entières, nous invitons les Méthodistes Unis à s'abstenir de consommer des substances toxiques, des drogues ou d'autres substances licites ou illicites favorisant la dépendance, altérant les facultés mentales et physiques et causant des dommages de longue durée aux individus, aux familles et aux communautés.

En ce qui concerne la consommation d'alcool, nous reconnaissons la position historique de l'Église Méthodiste Unie sur l'abstinence en tant que garantie contre les dommages psychologiques, physiques et spirituels causés par la consommation excessive d'alcool. Par conséquent, nous exhortons ceux qui choisissent de consommer des boissons alcoolisées, y compris du vin et de la bière, à le faire avec sagesse et modération. Une autre considération importante est l'impact de telles actions sur ceux qui ont du mal à se remettre de la consommation et de l'abus d'alcool.

En raison de preuves médicales de plus en plus nombreuses concernant la nature hautement addictive et les conséquences graves pour la santé de l'ingestion ou de l'inhalation directe ou indirecte de nicotine et d'autres produits chimiques présents dans les produits du tabac du commerce, l'église recommande l'abstinence totale. En faisant cette recommandation, nous reconnaissons qu'il est difficile de surmonter la dépendance à la nicotine et invitons les congrégations à trouver des moyens de fournir un soutien significatif à ceux qui décident de cesser d'utiliser de la nicotine.

B. Intimidation et Autres Formes de Violence

Nous décrions toutes les formes d'intimidation, qui consistent en des comportements non désirés et agressifs envers les enfants, les jeunes et les adultes, y compris les provocations verbales, la violence physique, la manipulation émotionnelle et l'intimidation sociale. Lorsqu'elle cible spécifiquement les enfants et les jeunes, l'intimidation freine le développement émotionnel et intellectuel et transforme les écoles, les communautés et les environnements virtuels ou en ligne en environnements dangereux et peu sûrs. L'intimidation a souvent des effets traumatiques à long terme sur le bien-être mental, physique et émotionnel de ses victimes. Nous soutenons la mise en place de politiques visant à protéger les enfants, les jeunes et les adultes de l'intimidation. Dans les situations impliquant des enfants et des adolescents mineurs, nous demandons instamment l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de lutte contre l'intimidation qui tiennent compte des processus de maturation en cours des victimes et des auteurs d'intimidation.

C. Colonialisme, Néocolonialisme et leurs Conséquences

Nous reconnaissons que l'héritage complexe et enchevêtré du colonialisme et du néocolonialisme pèse lourdement sur la communauté mondiale des Méthodistes Unis. Le colonialisme fait référence à la pratique consistant à établir un contrôle total ou

partiel d'autres pays, tribus et peuples par le biais de la conquête et de l'exploitation. Le néocolonialisme perpétue l'héritage historique du colonialisme en maintenant le contrôle économique, politique et social des nations et des peuples anciennement colonisés.

Certains d'entre nous appartiennent à des pays et à des groupes qui ont largement bénéficié de l'assujettissement de peuples entiers et de la saisie de terres et d'autres ressources. D'autres vivent dans des pays ou font partie de communautés qui continuent de se débattre avec l'histoire et les conséquences de toutes les formes de colonialisme, y compris l'instabilité sociale, économique et politique ; la malnutrition généralisée, l'analphabétisme, la maladie ; et les atteintes continues aux terres indigènes et tribales.

Nous reconnaissons que loin d'être des spectateurs innocents, l'Église a souvent été profondément impliquée dans le colonialisme et le néocolonialisme. Nous appelons donc les individus et les congrégations à se renseigner sur les séquelles troublantes du colonialisme et, le cas échéant, à rechercher le repentir pour leur engagement continu. Nous exhortons les Méthodistes Unis à trouver des moyens de soutenir ceux qui souffrent encore de l'héritage colonial, notamment des actes de réparation concrets et un soutien actif aux initiatives de développement durable.

D. Mort dans la Dignité

Nous reconnaissons que chaque vie mortelle se termine par la mort, et nous affirmons que l'amour et les soins de Dieu demeurent avec nous à mesure que nous passons de la vie à la mort. Ces affirmations, ainsi que notre engagement exprimé envers la valeur sacrée de chaque être humain, nous amènent à insister pour que les individus soient traités avec dignité et respect tout au long du processus de la mort.

Cet accent mis sur la mort dans la dignité signifie que les choix des individus et des familles doivent être entendus et respectés, que l'utilisation de la technologie médicale doit être mesurée et appropriée, et que toute douleur et souffrance inutiles doivent être minimisées. Nous affirmons le droit des personnes en train de mourir de participer activement au processus de prise de décision. En tant que communautés de foi, nous sommes appelés à soutenir les individus et les familles face aux réalités de la souffrance et de la mort. De manière sensible et attentionnée, nous témoignons de l'amour et de la grâce immuables de Dieu, même quand ils ne peuvent pas être ressentis ou vécus de manière immédiate.

1. Soins Fidèles aux Mourants

Notre approche de la mort et de mourir est encadrée par notre croyance en la dignité et la valeur intrinsèques des êtres humains, notre préoccupation pour l'autonomie du patient et l'affirmation selon laquelle notre vie appartient ultimement à Dieu. Dans ce cadre, nous soutenons fermement les efforts visant à donner aux patients et à leurs proches le pouvoir de prendre des décisions éclairées sur la poursuite du traitement ou des décisions en fin de vie conformes aux lois en vigueur, ainsi qu'aux protocoles et normes médicaux en vigueur.

Une telle prise de décision en connaissance de cause peut amener les patients et leurs proches à choisir de poursuivre des traitements prometteurs d'améliorations significatives de leur santé ou d'une meilleure qualité de vie. Inversement, de telles décisions peuvent également amener les patients ou leurs proches à interrompre les interventions médicales qui cessent d'être bénéfiques.

Nous affirmons les avantages des soins palliatifs dans les cas où la décision est prise d'arrêter d'autres traitements. Les soins palliatifs soulignent

l'importance de rendre les patients aussi confortables que possible, de minimiser la douleur et la souffrance et de permettre au processus de mourir de se dérouler sans encombre. Nous approuvons également la création de directives médicales anticipées, qui expriment clairement les préférences des patients en cas d'incapacité ou d'incapacité à conseiller leurs médecins.

2. Euthanasie et Suicide

Notre conviction que la vie est un don sacré, ainsi que des questions persistantes et des préoccupations au sujet d'abus potentiels, nous incitent, en tant qu'Église, à nous opposer à la fois à l'euthanasie et au suicide, tout en maintenant nos ministères de la miséricorde auprès des familles touchées par de telles actions. L'euthanasie, également appelée meurtre par pitié et suicide dirigé ou assisté par un médecin, se produit lorsque les médecins ou d'autres professionnels de la santé mettent des doses mortelles de médicaments à la disposition des patients en phase terminale ou, dans certains cas, administrent ou supervisent directement la prise de ces médicaments.

Le suicide se réfère plus généralement aux actions entreprises par des individus pour mettre fin à leurs propres vies. Les motivations du suicide impliquent souvent la dépression et d'autres formes de maladie mentale, notamment la toxicomanie. Dans le monde entier, les tentatives de suicide surviennent souvent après des crises personnelles ou familiales importantes, notamment la perte de moyens de subsistance, des migrations et déplacements forcés, l'oppression culturelle et l'exposition prolongée à l'intimidation et à d'autres actes de violence.

Bien que l'euthanasie et le suicide ne puissent être tolérés, nous confessons humblement l'insuffisance de la compréhension et de la réaction de l'Église. Nous exhortons les congrégations à se renseigner sur l'ensemble complexe de motivations et de facteurs sous-jacents à ces pratiques. Reconnaisant que le jugement final est entre les mains de Dieu plutôt que nous-mêmes, nous rejetons les tentatives de nier les ministères et services de l'Église à ceux qui meurent par euthanasie ou par suicide, ou à leurs familles et autres proches.

Nous croyons que le suicide n'empêche pas les gens de bénéficier de la grâce de Dieu, qui est toute suffisante. Nous exhortons les pasteurs et les congrégations locales à établir des protocoles appropriés pour répondre aux personnes qui envisagent de se suicider et aux survivants de tentatives de suicide. De tels protocoles devraient inclure l'orientation vers des conseillers expérimentés ou vers des professionnels de la santé. Plutôt que d'ostraciser ou de condamner les survivants ou les membres de la famille touchés par le suicide, nous exhortons les pasteurs et les congrégations à offrir compassion et soutien à ces personnes.

E. Jeux de Hasard

Nous rejetons la pratique des jeux de hasard, car elle attire l'attention de la société sur l'acquisition de biens monétaires à l'exclusion de tous les autres et enrichit une petite minorité au détriment de la grande majorité. Pour trop de gens, le jeu devient une pratique dévastatrice et addictive qui met en péril le bien-être économique des joueurs et de leurs familles.

Nous reconnaissons que, dans certains endroits, les Premières nations, les Indiens d'Amérique et les peuples autochtones ont ouvert des centres de villégiature et des

établissements de jeu, qui constituent un acte d'autodétermination et une étape cruciale vers la survie économique. Plutôt que de condamner de telles actions, nous reconnaissons que le rôle de l'Église est d'encourager le dialogue et l'éducation concernant les espoirs et les aspirations de ces communautés et de développer une compréhension plus profonde de leur histoire et de leur quête continue de l'autodétermination et de la survie.

Nous nous engageons à œuvrer en faveur de l'élimination de la pauvreté et d'une répartition plus équitable des avantages financiers en tant que stratégie constructive visant à réduire l'attrait financier des jeux de hasard organisés, notamment les loteries, les casinos et les jeux de hasard en ligne.

F. Égalité des Sexes et Diversité

Nous soutenons à la fois l'égalité des sexes et la diversité des sexes en tant qu'objectifs importants pour garantir que les aspirations des femmes et des filles soient prises au sérieux et que les postes rémunérés et les opportunités de leadership soient distribués de manière égale pour tous. Nous décrivons la persistance du sexisme et de la misogynie dans l'Église à travers ses pratiques et ses enseignements théologiques, ainsi que dans la société en général. Nous regrettons que de tels préjugés aient trop souvent abouti au dénigrement et au rejet du leadership et de la participation des femmes.

Par conséquent, nous rejetons toute croyance, politique ou pratique qui considère les femmes et les hommes comme inégalitaires dans les contextes religieux ou laïques. Nous exhortons les congrégations, les pasteurs, les conseils de ministères ordonnés, les évêques et autres représentants de l'Église à déployer des efforts concrets pour renforcer et promouvoir le leadership de toutes les personnes, sans distinction de sexe. Nous exhortons également les gouvernements, les entreprises et la société civile à adopter des lois et des politiques garantissant que tous les membres de la société bénéficient en toute égalité de l'accès, des possibilités et des protections.

G. Technologies des Médias et de la Communication

Nous soutenons la liberté d'expression publique, qui englobe la liberté de la presse et le droit de tous les membres de la société de partager leurs points de vue et leurs opinions. Nous insistons également pour que toutes les entreprises de médias agissent avec civilité et respect et adhèrent aux normes journalistiques établies. Nous affirmons les rôles positifs que les médias et les technologies de la communication jouent dans la sensibilisation du grand public, la responsabilisation du gouvernement et des autres dirigeants de la société et la promotion du bien commun.

Nous sommes préoccupés par les monopoles des médias et la tendance du contrôle des médias à reposer entre les mains de quelques grandes entreprises. Nous encourageons les particuliers, les communautés et les gouvernements à faire preuve de vigilance dans l'application des règles antitrust.

Nous reconnaissons également que, comme toute autre activité humaine, les médias peuvent être utilisés par des personnes sans scrupules pour manipuler les opinions publiques, déformer les faits et propager la désinformation, l'hostilité et la peur. Nous déplorons la prolifération des discours de haine sur les médias sociaux, les informations radiodiffusées et imprimées et d'autres plates-formes, et nous appelons les citoyens et les régulateurs à faire tout leur possible pour les éliminer. Nous encourageons également les individus à faire preuve de prudence lorsqu'ils expriment leurs points de vue sur les médias sociaux, en reconnaissant le besoin de compassion et le tort que l'on peut faire à d'autres

quand il y a un manque flagrant de compassion.

En outre, les médias et les autres technologies de la communication ne représentent pas de manière adéquate ou diverse les communautés marginalisées, notamment les femmes, les groupes ethniques, les personnes handicapées, les personnes démunies et autres. Nous pensons que les technologies des médias et de la communication devraient être ouvertes et accessibles à tous, promouvoir des normes qui favorisent la civilité et le respect et protéger la dignité et la valeur de tous, y compris des plus vulnérables de la société.

H. Pornographie

Nous nous opposons fermement à la pornographie et déplorons son impact destructeur sur les cultures, les familles et les individus. La pornographie est un affront à notre conviction profonde que la sexualité humaine est un don précieux de Dieu. La question de la pornographie a eu un impact dramatique sur de nombreuses personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église mondiale. Bien que des images graphiques soient disponibles depuis des siècles, la prédominance et la disponibilité répandues de matériel sexuellement explicite et agressif aujourd'hui ont conduit à un problème croissant de dépendance pour beaucoup, y compris les jeunes qui ont grandi avec Internet dans leurs foyers et sur leurs appareils portables. Nous appelons tous les Méthodistes Unis à soutenir les actions visant à élaborer des politiques sociétales et gouvernementales efficaces pour éradiquer la pédopornographie ainsi que l'exploitation et l'esclavage des adultes. Nous demandons en outre à l'Église d'offrir un soutien, une réadaptation et des soins sans jugement à ceux qui ont été affectés par l'impact néfaste de la pornographie sur leur vie.

I. Expérimentation et Recherche Médicales

Nous soutenons les expérimentations médicales et les procédures de recherche susceptibles d'éradiquer les maladies et / ou de prolonger et d'améliorer la qualité de la vie. Nous insistons pour que l'expérimentation médicale, y compris le génie génétique, soit réalisée dans le respect des paramètres bioéthiques établis. Ces paramètres, qui relèvent de la responsabilité du médecin de ne causer aucun préjudice, comprennent les garanties d'autonomie du patient et de consentement éclairé ; l'assurance que les avantages et les risques de l'expérimentation médicale soient répartis équitablement entre divers groupes de la société ; la promesse d'avantages significatifs pour les patients impliqués dans de telles expériences ; et, dans une moindre mesure, la possibilité de faire progresser considérablement le domaine médical.

Nous préconisons une surveillance méticuleuse de toutes les formes d'expérimentation médicale afin de garantir l'application des paramètres éthiques les plus stricts. Nous appelons de nos vœux une coopération étroite entre les gouvernements, les établissements universitaires, les entreprises de recherche et le corps médical afin de faire respecter les normes en vigueur en matière de recherche médicale. De plus, nous insistons sur la diligence raisonnable pour veiller à ce que les personnes vivant dans la pauvreté, y compris celles des pays en développement et des sociétés moins nanties, ne soient pas surreprésentées ni sous-représentées dans les études de médecine et ne se voient alors refuser les avantages découlant de ces études.

J. Dons et Transplantation d'Organes

Nous soutenons fermement le don d'organes en tant qu'expression de la recommandation du Christ d'aimer son prochain. Une pénurie mondiale d'organes

transplantables signifie que des centaines de milliers d'enfants, femmes et hommes, sont soumis à une douleur inutile et à une mort prématurée. À la lumière de cela, les Méthodistes Unis qui souhaitent et peuvent participer sont encouragés à faire du bénévolat via des registres de dons d'organes.

Nous croyons que tous les dons doivent être volontaires et effectués dans des environnements médicaux sûrs et sécurisés, dans lesquels la santé, le bien-être et la vie privée des donneurs et des receveurs sont protégés. En outre, nous considérons que l'achat et la vente d'organes et de sang, y compris ceux obtenus par vol et contrainte, constituent de profondes violations de la dignité inhérente à la vie humaine et des préceptes moraux qui prévoient que les êtres humains doivent être traités comme des marchandises.

Nous exhortons les gouvernements et les organisations médicales à adopter des lois et des politiques promouvant le don d'organes tout en protégeant les populations vulnérables contre les pratiques abusives et en veillant à ce que les organes transplantables soient répartis de manière équitable, quel que soit le statut social du receveur potentiel.

K. Santé en matière de Reproduction et Avortement

Nous soutenons la fourniture d'une éducation complète, adaptée à l'âge, en matière de santé sexuelle, ainsi que l'accès à une contraception cohérente, efficace et abordable. Nous affirmons également les ministères et les initiatives visant à promouvoir la santé en matière de procréation et à améliorer la qualité de la vie des femmes et des filles. En raison des dangers et des risques liés à la procréation, nous pensons que les femmes et les filles devraient avoir un accès constant aux soins gynécologiques. Par conséquent, nous exhortons les gouvernements, les entreprises, les églises et les autres institutions civiques à donner la priorité à l'éducation en matière de prévention, aux visites médicales, au traitement et au conseil des femmes et des filles en âge de procréer.

Notre engagement envers le caractère sacré de la vie humaine nous rend réticents à tolérer l'avortement. Nous le rejetons sans réserve comme moyen de contraception acceptable ou comme mécanisme de sélection du sexe et d'autres formes d'eugénisme. Nous soutenons les mesures nécessitant une notification et un consentement de la part d'un parent, d'un tuteur ou d'un autre adulte responsable avant qu'un avortement puisse être pratiqué sur des filles n'ayant pas encore atteint l'âge de la majorité légale, sauf dans les cas d'inceste présumé.

Nous nous opposons à l'avortement tardif ou à la naissance partielle, processus également appelé dilatation et extraction. Nous appelons à la fin de cette pratique, sauf lorsque la vie de la mère est en danger, qu'aucun autre traitement médical n'est envisageable, ou que de graves anomalies menacent la viabilité du fœtus. Nous reconnaissons que ces conflits tragiques entre la vie avec la vie peuvent tragiquement justifier la décision de mettre fin à la vie d'un fœtus. Dans ces circonstances limitées, nous appuyons l'option légale de l'avortement et insistons pour que ces procédures soient effectuées par des prestataires de soins médicaux formés dans des environnements propres et sûrs.

Nous exhortons toutes les personnes envisageant un avortement à solliciter les conseils médicaux et pastoraux appropriés et à mener des enquêtes approfondies dans la prière sur d'autres alternatives, telles que la mise à disposition de bébés pour adoption. Nous prions pour ceux qui font face à des grossesses non désirées et offrons nos prières et notre soutien alors qu'ils tentent de discerner la volonté de Dieu et recherchent la sagesse et les conseils de Dieu. Quelles que soient les circonstances dans lesquelles une personne pourrait recourir à un avortement, nous ne tolérons pas l'intimidation ou la honte des personnes pour

leurs décisions ou leurs actions.

Nous reconnaissons que les jeunes femmes en âge de procréer déclarent fréquemment qu'elles ne sont pas en mesure de faire des choix de vie significatifs ou d'exercer un contrôle effectif sur leur propre vie. Nous mettons au défi les pasteurs, les congrégations, les ministères des campus et autres d'être à la pointe des efforts visant à autonomiser ces jeunes femmes. De plus, nous soutenons des centres de ressources qui offrent des soins attentionnés et aident les femmes à explorer des alternatives à l'avortement.

Nous reconnaissons que l'accès aux services de santé en matière de reproduction est trop souvent limité par des facteurs économiques. Les femmes vivant dans la pauvreté sont souvent incapables de choisir le moment de devenir enceinte ou la taille de leur famille. Ils n'ont également pas accès à des soins prénatals et postnatals en toute sécurité. Un tel manque d'agence perpétue les cycles de pauvreté en limitant la capacité des femmes à participer au marché du travail et en alourdissant la pression sur les ressources familiales rares. Nous soutenons les politiques et programmes qui élargissent les services de santé en matière de reproduction aux femmes des zones économiquement défavorisées.

Nous soutenons l'utilisation d'une variété de stratégies de reproduction pour ceux qui désirent avoir des enfants, y compris les traitements de fertilité, la fécondation in vitro (FIV), le don d'embryon ou de sperme, la maternité de substitution et autres. Nous croyons qu'il est préférable de laisser à ceux qui envisagent de recourir à des solutions alternatives en matière de reproduction le pouvoir de décider, en consultation avec leurs dispensateurs de soins de santé, s'ils ont recours à ces options. Dans tous les cas, le recours à des solutions alternatives en matière de reproduction devrait être conforme aux normes éthiques les plus élevées, en accordant la priorité à la santé et au bien-être des femmes et des enfants.

L. Racisme, Ethnocentrisme et Tribalisme

Nous condamnons le racisme, l'ethnocentrisme, le tribalisme et toute idéologie ou pratique sociale basée sur des croyances fausses et trompeuses ou des idéologies selon lesquelles un groupe d'êtres humains est supérieur à tous les autres groupes d'êtres humains. De plus, nous rejetons totalement les lois, les politiques et les pratiques sociales qui marginalisent, discriminent et / ou encouragent le recours à la violence contre des individus, des communautés ou d'autres groupes sociaux en raison de différences raciales, ethniques ou tribales perçues.

Nous appelons les congrégations, ainsi que les pasteurs, les évêques et les autres autorités de l'Église à se renseigner sur les causes profondes et les manifestations du racisme, de l'ethnocentrisme et du tribalisme au sein des communautés de foi et à élaborer des stratégies pour surmonter ces types de divisions sociales. De même, nous exhortons les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile à renoncer aux déclarations, aux politiques et aux actions visant à promouvoir l'exclusion, la discrimination et la violence.

M. Harcèlement Sexuel, Abus et Agression

Reconnaisant la valeur et la dignité inhérentes à toutes les personnes, nous condamnons le harcèlement sexuel, les abus et les voies de fait et nous les considérons comme de graves violations des normes de comportement établies au sein de l'Église et de la société dans son ensemble. Le harcèlement sexuel comprend des remarques sexuelles importunes et inappropriées, des remarques fondées sur le sexe ou des avancées physiques sur le lieu de travail, dans un environnement professionnel ou social.

L'abus sexuel ou l'agression sexuelle implique des activités sexuelles non désirées perpétrées par l'usage de la force ou de menaces, ou en tirant parti de ceux qui sont incapables de donner leur consentement ou de ceux qui se trouvent dans des situations vulnérables avec un pouvoir inégal. L'agression sexuelle comprend toutes les menaces et formes de contact sexuel forcé ou de lésions corporelles, y compris le viol. Nous déplorons particulièrement l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes et reconnaissons que tout abus sexuel est particulièrement odieux et préjudiciable lorsqu'il se produit dans le contexte de l'Église.

Nous exhortons les pasteurs, les congrégations et les autres organes de l'Église à adopter des politiques et des pratiques claires pour prévenir ou combattre les cas de harcèlement sexuel. Ces politiques et pratiques devraient inclure la formation requise pour tous les membres du clergé et du personnel de l'Église, des directives imprimées sur ce qui constitue le harcèlement sexuel, une méthode de signalement sûre et confidentielle et un processus clair pour le traitement des plaintes, y compris des peines de plus en plus lourdes qui entraînent le renvoi de récidivistes qui ne corrigent pas leur comportement.

Nous préconisons l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques détaillées en ce qui concerne les cas présumés d'abus et d'agression sexuels, en particulier lorsque de tels cas concernent des enfants mineurs ou d'autres personnes incapables de donner leur consentement. Même les rapports non fondés d'agression ou de sévices doivent faire l'objet d'une enquête immédiate. De plus, nous exhortons les pasteurs et les congrégations à se conformer pleinement aux lois en vigueur régissant ces questions et à prendre conscience de toutes les obligations légales en tant que rapporteur mandaté.

LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE

PRÉFACE

« L'amour est l'accomplissement de la loi, la fin du commandement. » On parle d'excellentes choses d'amour ; c'est l'essence, l'esprit, la vie de toutes les vertus. Ce n'est pas seulement le premier et le grand commandement, c'est tous les commandements en un. « Tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, » ou honorable ; « s'il y a une vertu, s'il y a un éloge », ils sont tous compris dans ce seul mot – Amour.⁷

Notre implication dans les systèmes politiques est enracinée dans l'impératif de l'Évangile : aimer nos voisins, faire justice et prendre soin des personnes vulnérables. En tant que Méthodistes Unis, nous reconnaissons que l'amour requiert une action politique responsable et un engagement visant à améliorer la société et à promouvoir le bien commun. Nous reconnaissons qu'un tel engagement politique exige de l'humilité et de l'attention de notre propre complicité dans la perpétuation de l'injustice. Cela nécessite également de la compassion, de la prière et une volonté de discerner les conseils de Dieu.

Nous croyons en la valeur inhérente de tous les peuples, qui est établie par l'acte de grâce de la création de Dieu et pleinement révélée par le pouvoir de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus. Comprendre que les gens sont créés à l'image de Dieu est un thème central des enseignements de John Wesley.

Nous croyons en outre que Dieu appelle tous les membres de la famille humaine à reconnaître et à protéger la dignité et la valeur de tous les peuples et à œuvrer pour le bien-être de toute la création de Dieu. Nous soutenons donc des structures au sein de l'Église et de la société civile qui respectent les libertés et droits fondamentaux de tous les êtres humains et protègent la création de Dieu. En particulier, nous affirmons l'importance des actions menées par l'ONU en vue de promouvoir la paix et la sécurité, de défendre la dignité humaine et les droits de l'homme et de promouvoir le développement durable.

RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEMENT

A. Église et Gouvernements

Nous affirmons que l'Église et l'État ont tous deux des rôles essentiels et distincts à jouer par rapport à la société dans son ensemble. Bien que les relations formelles entre les communautés religieuses et les gouvernements varient d'un pays à l'autre, nous affirmons généralement l'indépendance et l'intégrité des deux institutions et plaidons pour une relation de respect mutuel dans laquelle aucune des deux institutions ne cherche à dominer ou à influencer indûment l'autre.

Nous affirmons que chaque forme de gouvernement est sous le jugement de Dieu et doit donc être tenue pour responsable de la protection des innocents, de la garantie des libertés et des droits fondamentaux, de la protection de la nature et de la mise en place d'économies justes, équitables et durables.

Nous exhortons les personnes élues ou nommées à des fonctions publiques ou occupant d'autres fonctions au gouvernement à agir en tant que dirigeants et intendants responsables de l'autorité et des ressources qui leur sont confiées. Nous appelons tous les responsables gouvernementaux à aspirer aux normes les plus

⁷ John Wesley, "The Circumcision of the Heart."

élevées en matière de professionnalisme, d'honnêteté et d'intégrité. En outre, nous exhortons tous les gouvernements à adopter des politiques et des pratiques garantissant la responsabilité et la transparence dans la promotion et le maintien de la confiance du public.

Nous rejetons le recours par le gouvernement à des menaces, à des extorsions, à des détentions illégales, à des assassinats extrajudiciaires et à d'autres formes de coercition visant à faire taire les opposants politiques et ceux qui s'opposent aux politiques et pratiques gouvernementales illégales ou immorales. Conformément aux lois et ordonnances internationales, nous protestons avec véhémence contre l'utilisation de la torture, de l'esclavage, du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes d'agression par tout gouvernement, et demandons que les sanctions internationales les plus strictes soient imposées dans de tels cas.

Bien que nous ne croyions pas que les églises devraient s'affilier à des partis politiques particuliers, nous les encourageons à s'exprimer avec audace sur les questions sociales dans une perspective évangélique. Nous pensons en outre que les Églises ont le droit et la responsabilité d'éduquer et d'équiper leurs membres pour qu'ils soient des défenseurs efficaces de la justice dans le monde entier.

B. Désobéissance Civile

Nous soutenons ceux qui, agissant sous l'impulsion d'une conscience morale ou d'une conviction religieuse et ayant épuisé toutes les autres voies de droit, se sentent obligés de désobéir ou de protester contre les lois injustes ou immorales. Nous exhortons ceux qui se livrent à la désobéissance civile à le faire de manière non violente et dans le respect de la dignité et de la valeur de toutes les personnes concernées. Nous appelons également toutes les instances gouvernementales, en particulier la police et toute autre institution chargée de protéger la sécurité publique, à assurer une formation appropriée et à faire preuve de retenue et de manière à protéger les droits fondamentaux et à prévenir les atteintes émotionnelles ou corporelles aux personnes impliquées dans la désobéissance civile.

C. Justice Réparatrice

Les évangiles accordent une importance primordiale au rétablissement de relations saines (Mt. 18, 15-20). Lorsque les relations sont violées ou rompues par un crime ou un acte répréhensible, cette restauration est d'une importance capitale. Par conséquent, nous exhortons les gouvernements à mettre au point des systèmes qui mettent l'accent sur la justice réparatrice, qui oblige les auteurs d'infractions à réparer les infractions commises et permettent aux victimes, si elles le souhaitent, de dire aux auteurs comment elles ont été blessées. La justice réparatrice cherche à donner la priorité à la victime et à sa famille. Il vise également à réparer les dommages, à réparer les torts, et à guérir la victime, le délinquant, les familles et la communauté.

Nous exhortons les congrégations, les gouvernements et les entreprises à soutenir des programmes de déjudiciarisation permettant aux auteurs d'infractions de bénéficier de conseils, d'une éducation, d'une formation professionnelle, de services communautaires et d'autres formes d'assistance afin de les aider à devenir des membres à part entière de la société. Nous encourageons les citoyens à s'associer avec le personnel des forces de l'ordre dans les communautés locales pour créer des alternatives aux pratiques qui mettent l'accent sur le châtement plutôt que la restauration.

D. Peine de Mort

Notre engagement envers la dignité et la valeur intrinsèques de chaque personne et notre position historique en tant que Méthodistes Unis nous oblige à nous opposer à la peine capitale et à l'imposition de la peine de mort. La peine de mort est une peine d'exécution imposée à un individu légalement condamné.

Tragiquement, la peine de mort aggrave la perte de vies humaines par la perte délibérée d'une autre vie. En outre, l'application de la peine de mort affecte de manière disproportionnée les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes sans instruction, les personnes vivant dans des communautés raciales et ethniques marginalisées et les personnes souffrant de troubles mentaux. En outre, les progrès technologiques récents ont montré qu'un nombre important de personnes avaient été condamnées à tort aux crimes qui leur étaient reprochés. De telles injustices nous appellent à nous interroger sur l'application juste de la peine de mort et sur son adéquation avec le droit fondamental à un traitement juste et équitable devant la loi.

Nous appelons donc à l'abolition de la peine de mort et exhortons les particuliers et les congrégations à se renseigner sur la position historique de l'Église Méthodiste Unie et de ses prédécesseurs, en particulier l'Église Évangélique des Frères Unis. De plus, nous demandons aux pasteurs et aux congrégations de s'engager dans le ministère auprès de ceux qui ont perdu des êtres chers à la suite de crimes violents et à soutenir les familles sans jugement alors qu'elles font face aux demandes contradictoires de justice, de compassion et de guérison.

E. Justice Pénale

John Wesley a fait campagne sans relâche pour améliorer les conditions de détention des prisonniers. Une fois, au cours d'une période de neuf mois, il a prêché au moins 67 fois dans différentes prisons. Il a dénoncé les conditions déplorables dans lesquelles vivaient la plupart des prisonniers de son temps. En revendiquant cet héritage, nous affirmons l'État de droit, la garantie des libertés et des droits civils et l'égalité d'accès à la justice pour tous. Nous condamnons toute application discriminatoire ou tout abus de pouvoir pour des raisons de tribu, d'appartenance ethnique, de langue maternelle, de pays d'origine, de désavantage économique, de sexe, d'orientation sexuelle, de handicap ou de statut de citoyen. Nous encourageons la surveillance systémique des préconceptions et des préjugés dans tous les systèmes de justice pénale. Nous soutenons en outre l'accès à une représentation légale compétente pour les personnes accusées et / ou condamnées pour actes criminels.

Nous pensons que les auteurs d'infractions doivent être tenus pour responsables d'actes criminels, en particulier de ceux qui entraînent la perte de vies humaines ou de moyens de subsistance. Nous soutenons donc les mesures visant à prévenir, dissuader ou éliminer les crimes et à séparer les auteurs d'infractions dangereuses. Tout en insistant sur la responsabilité, nous nous engageons également à appliquer des peines équitables et proportionnelles et à traiter de manière humaine les personnes emprisonnées. Nous appuyons fermement les programmes mis en place dans les prisons pour promouvoir la réadaptation et le rétablissement des détenus. Nous ne pensons pas que les prisons devraient être des entreprises à but lucratif.

Dans nos communautés, nous soutenons les mesures conçues pour s'attaquer aux causes profondes de la criminalité, notamment la pauvreté et le manque d'opportunités en matière d'éducation, d'activités de loisirs, de traitement pour abus de substances, de

services de santé mentale et de formation professionnelle. Nous soutenons les initiatives conçues pour promouvoir des interactions positives entre les autorités policières et les membres des communautés locales. En outre, nous encourageons les efforts de réinsertion dans la société des personnes qui ont été libérées de prison, notamment par la création de possibilités d'emploi, le rétablissement du droit de vote et, le cas échéant, la fermeture des casiers judiciaires.

Nous encourageons les églises à exercer un ministère auprès des incarcérés, à plaider en faveur de ces personnes et à réformer la justice pénale. En tant que personnes pardonnées, les chrétiens doivent lutter contre la stigmatisation souvent associée aux personnes incarcérées. Nous nous félicitons de l'implication de nombreux Méthodistes Unis dans les ministères pénitentiaires axés sur le culte, l'éducation et la réhabilitation.

F. Guerre et Service Militaire

L'Église déplore la guerre et toutes les autres formes de conflit violent et demande le règlement pacifique de tous les différends. Nous aspirons au jour où il n'y aura plus de guerre et où les gens vivront ensemble dans la paix et la justice.

Nous rejetons l'utilisation de la guerre comme instrument de politique étrangère et insistons pour que tous les moyens de résolution pacifiques et diplomatiques soient épuisés avant le début des conflits armés. De même, nous nous opposons à la dépendance croissante vis-à-vis des frappes préventives, à moins que celles-ci ne puissent être clairement démontrées comme étant proportionnées, délimitées en pertes humaines et entreprises en réaction à des menaces claires et immédiates pour la vie humaine. Nous déplorons que, dans un monde où tant de gens vivent dans la pauvreté, les gouvernements continuent de consacrer d'énormes ressources à la préparation et à la conduite des guerres. Nous sommes particulièrement affligés par la prolifération des armes nucléaires et appelons non seulement à mettre fin à leur production, mais aussi à leur élimination complète.

Les chrétiens ont lutté avec la question de la guerre depuis l'époque de Jésus. Certains chrétiens ont toujours soutenu que la guerre et d'autres actes de violence ne sont jamais acceptables, tandis que d'autres ont affirmé qu'il était parfois nécessaire de prendre les armes en légitime défense ou de défendre l'innocent et de prévenir l'agression, la tyrannie et le génocide incontrôlables.

Nous exhortons tous les Méthodistes Unis à examiner leur propre conscience et à rechercher avec ferveur les directives de Dieu en matière de service militaire. Nous honorons et offrons notre soutien à ceux qui choisissent le service militaire en raison de convictions personnelles et nous exhortons ceux-ci à s'acquitter de leurs fonctions en harmonie avec les principes de la foi chrétienne et en conformité avec les lois des Conventions de Genève.

Nous honorons et soutenons également le témoignage de pacifistes dont la conscience et les convictions religieuses les empêchent de servir dans l'armée ou les limitent à des rôles de non-combattants. Les principes à la base de telles convictions pacifistes sont bien établies dans les positions historiques de l'Église Méthodiste Unie et de ses prédécesseurs. Nous nous opposons au service militaire obligatoire et exhortons les gouvernements à abolir cette pratique et à permettre à ceux qui choisissent de ne pas servir dans l'armée de compléter les termes du service communautaire ou de contribuer d'une autre manière créative.

En tant qu'Église, nous nous engageons à soutenir toutes les personnes lorsqu'elles discernent la meilleure façon de modeler l'exemple non violent de Jésus. L'Église soutient et guide ceux qui servent dans l'armée ; ceux qui sont objecteurs de conscience ; les anciens

combattants vivant avec des blessures physiques, psychologiques, spirituelles et morales ; et les familles des personnes affectées par le service militaire. Nous exhortons l'Église à veiller à la justice systémique pour toutes les personnes touchées par la guerre et à œuvrer en faveur d'une justice systémique, ainsi que de plaider en faveur de la transformation des conflits non violents et pacifiques dans les conflits mondiaux et locaux.

DROITS FONDAMENTAUX ET LIBERTÉS

Nous déclarons que toutes les personnes, quels que soient leur situation ou leur statut social, ont droit aux libertés et droits fondamentaux de l'homme. Ces droits sont fondés sur l'acte gracieux de Dieu dans la création (Ge. 1, 27) et se révèlent pleinement dans l'incarnation de l'amour divin de Jésus. En tant qu'Église, nous travaillerons à la protection de ces droits et libertés au sein de l'Église et à la réforme des structures de la société pour que chaque être humain puisse s'épanouir.

Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à d'autres traités internationaux importants, les droits fondamentaux et libertés incluent le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, ainsi que l'égalité de traitement devant la loi et la protection contre la détention illégale. Les libertés supplémentaires comprennent les droits à un procès équitable, la vie privée, le rassemblement public, la liberté d'expression, la démocratie, la nourriture et le logement. En outre, les travailleurs ont le droit de participer à des négociations collectives, de recevoir une rémunération équitable et de travailler dans des environnements sûrs et sains.

Les droits invoquent des responsabilités. Nous exhortons les individus, les congrégations et les autres organes de l'Église à défendre vigoureusement non seulement leurs propres droits, mais également les droits de ceux qui sont sans voix ou dont la voix est inconnue dans la société. Les gouvernements doivent être tenus pour responsables du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; ces responsabilités consistent notamment à veiller à ce que toute personne ait accès à une éducation abordable et de qualité, quels que soient son âge, son sexe, son appartenance ethnique, son statut économique ou tout autre facteur de division.

Nous condamnons toute tentative visant à priver les individus de leurs droits fondamentaux et libertés ou à priver les êtres humains de leur dignité et de leur valeur intrinsèques. Par conséquent, nous rejetons dans l'Église et la société en général tout acte de discrimination, de haine ou de violence à l'encontre d'individus ou de groupes, fondé sur l'origine nationale, l'appartenance à une tribu, l'appartenance ethnique, l'âge, l'identité de genre, le statut de handicap, la situation économique, l'orientation sexuelle, l'appartenance religieuse ou d'autres facteurs quelconques. En outre, face aux torts historiques perpétrés contre les peuples autochtones, les peuples africains réduits en esclavage et d'autres groupes marginalisés, nous appelons à la confession franche et à la repentance ainsi qu'aux actes concrets de réparation pour réparer les formes d'injustice sociale passées et présentes.

A. Soins de Santé

Nous affirmons que les soins de santé sont un droit humain fondamental et nous engageons à œuvrer pour un accès élargi à toutes les formes de traitement médical, y compris les soins préventifs, thérapeutiques et palliatifs. La moitié de la population mondiale n'a pas accès aux soins de santé et un nombre croissant de personnes y ayant accès doivent faire face à une augmentation des frais médicaux pour eux-mêmes ou leurs proches, les

poussant ainsi vers la pauvreté. Pour faire face à ces douloureuses réalités, nous invitons les Méthodistes Unis à unir leurs efforts pour créer des systèmes offrant une protection complète de la santé pour tous. De plus, nous pensons que tout le monde a droit à des conditions de vie décentes, notamment à une nourriture et à une eau adéquates, à un logement sûr et à un environnement sain.

Les soins de santé en tant que droit de l'homme signifient également que les cliniques, les hôpitaux, et les services médicaux et les traitements doivent être accessibles, abordables et de bonne qualité. Ils doivent également être disponibles quand et où ils sont nécessaires et être fournis sur une base équitable. Nous appelons les gouvernements, les entreprises, les églises et les institutions de la société civile à coopérer pour que chaque être humain ait accès aux services et traitements médicaux.

En outre, nous appelons les gouvernements et les organisations internationales de la santé et les groupes médicaux à coopérer rapidement pour lutter contre les pandémies mondiales telles que le VIH / SIDA, ainsi que les épidémies de maladies contagieuses qui menacent la santé et le bien-être de pays et de régions entières. En tant qu'Église, nous soutenons d'autres mesures et initiatives visant à améliorer la santé humaine, notamment des investissements dans les soins préventifs, une bonne nutrition, la recherche continue en matière de prévention et de traitement des maladies infectieuses, de santé prénatale et postnatale et de traitement pour abus de substances sur demande. Nous félicitons les églises impliquées dans des ministères de la santé basés sur la communauté.

B. Enfants et Jeunes

Nous appelons l'Église et la société à soutenir et à défendre le bien-être de tous les enfants et de tous les jeunes et pour leur sécurité, leur soutien, leur libre arbitre, leur éducation et leur participation à la vie de l'Église et de la communauté. Nous condamnons les pratiques destructrices de négligence, d'abus, d'enlèvement, d'exploitation, de traite des êtres humains, d'utilisation d'enfants dans les conflits armés et l'emprisonnement. Nous reconnaissons que les auteurs d'abus ou de mise en danger occupent généralement des postes de pouvoir. Nous les tenons responsables de leurs actes, qu'ils soient parents et famille, enseignants, membres du clergé, responsables de congrégations ou responsables publics. Nous appelons l'Église à s'opposer fermement à la détention des enfants et contestons les politiques qui nient les droits fondamentaux des jeunes ou les discriminent à leur égard, sur la base de l'identité de genre, de l'appartenance ethnique, des capacités, du statut économique, de l'orientation sexuelle, du statut migratoire, de la religion ou de l'origine nationale. De plus, nous exhortons les personnes aux postes d'autorité et de pouvoir à soutenir et à inclure les jeunes dans la prise de décision et la promotion de leurs dons à tous les niveaux de l'Église et de la société.

C. Les Aînés et le Vieillessement

Les aînés ont beaucoup de dons à offrir. Nous appelons l'Église, les gouvernements et les instances civiques à leur fournir des possibilités continues de participer à la famille humaine et de contribuer au travail de Dieu dans le monde. Les aînés ont également le droit d'être soutenus et protégés contre les vulnérabilités du vieillissement, exprimées sous forme de disparités économiques, de pratiques héréditaires injustes, de soins de santé publics inadéquats et de négligence systémique fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique, les capacités et les conditions économiques.

Nous exhortons l'Église, les gouvernements et la société civile à élaborer et à

adopter des politiques et des programmes sociaux qui répondent aux besoins et aux droits des personnes à mesure qu'elles vieillissent. Nous soutenons des politiques sociales qui intègrent les aînés à la vie de la communauté et garantissent des ressources pour leur bien-être, y compris des opportunités d'emploi non discriminantes, des opportunités d'éducation et de service, des soins médicaux et un logement accessibles, une protection contre l'exploitation économique ou psychologique, et des soins aux personnes âgées de haute qualité et subventionnés par l'État. Nous affirmons l'autodétermination des aînés, qu'ils vivent de manière indépendante, dans des familles ou dans des institutions, et nous condamnons les atteintes à leur qualité de vie résultant de médicaments inutiles ou de restrictions de leur participation sociale et de leur liberté d'action sociale.

D. Femmes et Filles

Nous affirmons que les dons des femmes et des filles sont essentiels à la création de Dieu et apportent une contribution importante à la fois à l'Église et à la société. Nous soutenons l'égalité des chances et des droits pour toutes les femmes et les filles, sans distinction d'origine nationale, de couleur, d'appartenance ethnique, d'orientation sexuelle, de religion, de capacité physique ou d'autres caractéristiques.

Pour garantir ces droits, nous implorons l'Église, le gouvernement et les institutions civiques d'élaborer des structures et des politiques plus équitables et de reconnaître la valeur, la sagesse et les préoccupations des femmes. Toutes les femmes ont droit à l'égalité des chances en matière d'éducation, de protection de leur corps, de justice procréative, de droits et de responsabilités parentaux, d'emploi et de rémunération et de promotion équitables.

Nous affirmons la dignité et la valeur de toutes les femmes et de toutes les filles et nous exhortons l'Église, le gouvernement et les institutions civiques à exploiter leur potentiel de leadership et à renforcer leurs possibilités d'exercer un rôle de premier plan dans tous les aspects de la vie religieuse et sociale. Nous demandons aux mêmes organes de garantir leur droit de vivre sans être soumises à des attentes sexospécifiques qui limitent leur plein épanouissement en tant qu'êtres humains et sans être victimes de harcèlement, discrimination, violence, abus domestiques ou sur le lieu de travail, traite des êtres humains et autres formes de violence basée sur le genre, partout et à tout moment. Dans le sens le plus fort possible, nous exhortons l'Église et tous les organismes politiques et civiques à adopter des politiques qui promeuvent et protègent le statut et le rôle des femmes et des filles dans tous les aspects de la vie pour qu'elles puissent s'épanouir et contribuer au bien-être de la société.

E. Hommes et Garçons

Nous affirmons que les hommes et les garçons apportent une contribution importante à la fois à l'Église et à la société. Nous soutenons l'égalité des chances pour tous les hommes et les garçons, sans distinction d'origine nationale, de couleur, de l'appartenance ethnique, d'orientation sexuelle, de religion, de capacité physique ou d'autres caractéristiques.

Pour garantir ces droits, opportunités et protections, nous exhortons l'Église, le gouvernement et les institutions civiques à développer des structures et des politiques équitables afin de garantir la reconnaissance et l'affirmation de la dignité et de la valeur de tous les hommes et de tous les garçons. Nous demandons en outre que les droits des hommes et des garçons soient protégés dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la rémunération et des promotions, ainsi que des droits et responsabilités parentaux.

Nous affirmons le droit des hommes et des garçons de vivre sans harcèlement, violence, discrimination, abus domestique ou professionnel, traite des êtres humains et attentes sexospécifiques qui limitent leur plein épanouissement en tant qu'êtres humains. Nous encourageons la création d'opportunités pour que leur potentiel de leadership soit valorisé, afin qu'ils puissent s'épanouir et contribuer au bien-être de la société.

F. Communautés Autochtones, Indigènes et des Premières Nations

Nous soutenons les droits des communautés autochtones, indigènes et des premières nations et affirmons que, comme tout peuple, ils doivent bénéficier des droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous condamnons les actes de génocide contre les peuples autochtones et demandons que les traités et contrats conclus par les gouvernements avec les peuples autochtones et indigènes soient respectés et appliqués.

Nous nous associons aux peuples et tribus autochtones pour exiger que les gouvernements et les tribunaux défendent leurs droits d'exercer leur souveraineté nationale. Nous soutenons les efforts des peuples autochtones pour revitaliser leurs langues et leurs cultures face aux efforts concertés déployés pour les assimiler aux sociétés traditionnelles. Nous reconnaissons que les peuples autochtones, indigènes et des premières nations ont le droit de contrôler leurs terres, leurs eaux et leurs autres ressources, et nous déconseillons toute tentative de saisir de force ces ressources ou de soustraire de force des peuples autochtones de leurs territoires.

G. Migrants, Immigrants et Réfugiés

Nous affirmons la dignité, la valeur et les droits des migrants, des immigrants et des réfugiés, y compris des personnes déplacées et apatrides. Ce faisant, nous reconnaissons que le monde d'aujourd'hui fait face à une crise sans précédent liée au déplacement d'un grand nombre de personnes en raison de facteurs tels que les guerres en cours et d'autres hostilités, interventions étrangères, la famine et la faim généralisées, le réchauffement de la planète et le changement climatique, et l'incapacité des États-nations de protéger et prendre soin de leur population de manière adéquate.

Nous reconnaissons que les personnes déplacées sont particulièrement vulnérables car leur statut d'entre-deux leur fournit souvent peu de protections et d'avantages, ce qui les expose à l'exploitation, à la violence et aux abus. Nous exhortons les Méthodistes Unis à accueillir des migrants, des réfugiés et des immigrants dans leurs congrégations et à s'engager à leur apporter un soutien concret, y compris une aide pour naviguer dans des politiques d'immigration restrictives et souvent longues, et une assistance pour obtenir de la nourriture, un logement, l'éducation, un emploi et autres types de soutien.

Nous nous opposons à toutes les lois et politiques qui tentent de criminaliser, de déshumaniser ou de punir les personnes et les familles déplacées en fonction de leur statut de migrants, d'immigrants ou de réfugiés. De plus, nous dénonçons les tentatives de détenir les personnes déplacées et de les maintenir dans des conditions inhumaines et insalubres. Nous contestons les politiques qui exigent la séparation des familles, en particulier des parents et des enfants mineurs et nous nous opposons à l'existence de centres de détention à but lucratif dans ce but.

H. Personnes Handicapées

Nous affirmons la pleine humanité et reconnaissons les dons des personnes

handicapées. Nous appelons à l'élimination de tous les obstacles empêchant les personnes handicapées de participer pleinement à la vie des congrégations locales et de la société en général. Bien qu'aucun terme n'ait été universellement accepté dans l'ensemble de notre réseau mondial, le terme « personnes handicapées » désigne un vaste groupe de personnes vivant dans des conditions ou des défis cognitifs, physiques, développementaux, sensoriels, neurologiques, intellectuels et psychologiques distincts.

Nous déplorons le fait que l'Église ait souvent stigmatisé et discriminé les personnes handicapées en imposant des étiquettes à connotation négative, en ne laissant aucune place à la vie de l'église pour l'ensemble du peuple de Dieu et en interprétant des termes tels que « aveugle », « boiteux », et « Sourd » de manières péjoratives. Pour cette raison, les personnes handicapées sont souvent licenciées ou sous-estimées, tant dans l'Église que dans la société civile. En réponse, nous appelons l'Église à des actes de repentance, à une écoute sérieuse et à un ministère collaboratif avec les personnes handicapées afin qu'elles puissent apporter leur sagesse et leurs dons à la mission et au ministère des congrégations locales et des autres organes de l'Église.

De même, nous appelons les dirigeants de la société civile, des entreprises et des gouvernements à œuvrer à la suppression de tous les obstacles et à offrir aux personnes handicapées la possibilité d'apporter une contribution unique à la société tout entière. Nous appelons à la protection des droits de toutes les personnes handicapées, notamment les droits aux soins de santé, l'emploi, l'éducation, le logement et les transports, et le droit de ne pas être victime de discrimination.

I. Orientations Sexuelles et Identités de Genre

Parce que toutes les personnes ont une valeur sacrée et certains droits de l'homme fondamentaux sont dus à tous, nous nous engageons à soutenir l'égalité des droits, des libertés et des protections de toute personne, indépendamment de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Nous voyons des problèmes clairs d'égalité et de justice dans la protection des revendications légitimes de ceux qui partagent des ressources matérielles, des pensions, des relations de tuteur, des procurations mutuelles et d'autres réclamations licites généralement liées à des relations contractuelles impliquant des contributions, des responsabilités et des engagements partagés et la protection égale devant la loi. De plus, comme dans de nombreux pays les minorités sexuelles et de genre sont touchées de manière disproportionnée par la stigmatisation sociale, la discrimination, la coercition et la violence, nous appelons les églises, les gouvernements, les entreprises et les organisations civiques à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour lutter contre ce traitement injuste et promouvoir des droits égaux et des protections pour tous.

J. Minorités Religieuses

Nous affirmons le droit des minorités religieuses d'adorer en paix et d'exercer leur religion sans crainte de discrimination ou de persécution. Nous condamnons les actions de tout individu, groupe ou organisation qui dénigre ou dévalorise les personnes appartenant à une autre religion. En tant que chrétiens, nous considérons que de telles attitudes et actions sont antithétiques au commandement de Jésus d'aimer son prochain.

Nous exhortons les gouvernements, les entreprises, les églises et les autres institutions de la société civile à prendre des mesures concertées pour préserver et protéger les droits de tous les religieux. Nous nous opposons à toute forme de discrimination et d'intolérance envers les minorités religieuses, y compris aux lois interdisant les vêtements et

les symboles religieux, ainsi que les déclarations d'agents publics incitant à l'intolérance, à la violence. Nous appelons à une couverture médiatique responsable des religions et condamnons la diffusion de stéréotypes et de mensonges sur les minorités religieuses.

Nous soutenons le droit de toutes les personnes religieuses de pratiquer leur religion, sans restrictions légale, politique et financière injustifiées et inutiles. Nous soutenons également le droit des individus de choisir leur propre religion, et nous refusons les tentatives d'imposer des croyances aux gens ou de les contraindre ou de les manipuler pour qu'ils rejoignent ou continuent à faire partie d'une tradition religieuse lorsqu'ils ont décidé de se désaffilier. Les croyances religieuses individuelles ne doivent pas être utilisées pour refuser de reconnaître les droits de l'homme fondamentaux.



CHURCH & SOCIETY

The United Methodist Church

Living **FAITH** Seeking **JUSTICE** Pursuing **PEACE**

CREATED FOR: La Conférence générale 2024